

# IMPACT SOCIAL DES TRANSFERTS DE FONDS DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER : UNE REVUE DE LITTÉRATURE

WORKING PAPER



DIVISION OF  
POLICY AND PRACTICE  
SEPTEMBER 2008



Special Unit for South-South Cooperation





**IMPACT SOCIAL DES TRANSFERTS  
DE FONDS DES MAROCAINS  
RÉSIDENT À L'ÉTRANGER :  
UNE REVUE DE LITTÉRATURE**

Professeur Bensaïd Mohammed  
Economiste  
Université Mohamed V-Agdal  
Rabat

Professeur Ibourk Aomar  
Economiste  
Université Cadi Ayyad  
Marrakech

**Impact Social des Transferts de Fonds des Marocains Résidant à l'Étranger**

**© United Nations Children's Fund (UNICEF), Policy, Advocacy and Knowledge Management (PAKM), Division of Policy and Practice, New York, 2008**

**Policy, Advocacy and Knowledge Management (PAKM), Division of Policy and Practice  
UNICEF**

**3 UN Plaza, NY, NY 10017**

**September 2008**

**This is a working document. It has been prepared to facilitate the exchange of knowledge and to stimulate discussion.**

**The findings, interpretations and conclusions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the policies or views of UNICEF**

**The text has not been edited to official publication standards and UNICEF accepts no responsibility for errors.**

**The designations in this publication do not imply an opinion on legal status of any country or territory, or of its authorities, or the delimitation of frontiers.**

## **REMERCIEMENTS**

Nos remerciements s'adressent au bureau de l'Unicef à Rabat-Maroc, pour le soutien financier et les nombreuses réunions et discussions organisées autour de l'étude. Nous tenons à remercier en particulier le Représentant adjoint, M. Lenin Guzman et M. Hicham Ait Mansour Chargé du Suivi-Evaluation.

Cette étude a également bénéficié des apports et commentaires des membres du comité de suivi des études en politiques sociales, relevant du programme de coopération Maroc-UNICEF 2007-2011, Programme Politiques Sociales & Plaidoyer. Il s'agit en Particulier de Mr Said Raji, Directeur Exécutif de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant et coordonateur du comité de pilotage du Programme, Mr Mohamed Mouime, de l'Observatoire National du Développement Humain, Mr Sifeddine Senouci du Ministère des Finances et de la Provatation, Direction du Budget, Mr Abdelkader TETO, du Haut Commissariat au Plan, Observatoire des Conditions de Vie de la Population, Mme Fatima Mouhajir du Ministère Délégué Chargé des Marocains Résidants à l'Etranger, Mr Anas El Hasnaoui et Mme Ahlam Rahmi du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger ainsi que son Président Mr Driss El Yazami pour sa disponibilité et l'intérêt qu'il a manifesté au sujet de la présente étude.



# Table des Matières

	<u>Page</u>
Résumé Analytique.....	i
Executive Summary.....	iv
Resumen Ejecutivo.....	vii
Introduction.....	1
1. Evolution et poids des transferts de fonds des Marocains résidant à l'étranger.....	2
2. Impact des transferts sur la pauvreté et les inégalités.....	5
2.1. Impact des transferts sur la pauvreté et les inégalités : cas du Maroc.....	6
3. Impacts des transferts sur l'éducation.....	10
3.1. Impact sur l'éducation : cas du Maroc.....	11
3.2. Impact sur l'éducation non formelle et la formation professionnelle.....	14
3.3. Quelques remarques d'appréciation.....	15
4. Impact en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.....	16
4.1. Impact en matière d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électrification : cas du Maroc.....	16
4.2. Quelques remarques d'appréciation.....	19
5. Impact des transferts sur la nutrition et la santé.....	19
5.1. Impact sur la nutrition et la santé : cas du Maroc.....	20
5.2. Quelques remarques d'appréciation.....	24
6. Impacts des transferts sur l'accès à l'information et aux médias.....	25
6.1. Quelques remarques d'appréciation.....	27
7. Impacts des transferts sur le genre.....	27
7.1. Impacts des transferts sur le genre : cas du Maroc.....	28
7.2. Quelques remarques d'appréciation.....	32
Conclusions et recommandations.....	33
Annexe.....	37
Bibliographie.....	46



## Résumé Analytique

Les transferts de fonds des migrants constituent ces dernières années, au Maroc, une source importante de revenus pour les populations et de devises pour le pays. Leur montée en puissance suscite l'intérêt des chercheurs, des responsables politiques, des organisations internationales, des banques, et des associations de développement.

Pendant longtemps, l'intérêt des recherches a, essentiellement, porté sur les impacts économiques. Etudier l'impact social des transferts c'est étudier leurs effets, positifs et négatifs, sur les différentes dimensions du développement humain et social, et regarder dans quelle mesure il convient de maximiser les effets positifs et de minimiser les effets négatifs. L'impact social sur les populations locales, en particulier sur les femmes et les enfants restés dans le pays d'origine, ont alors reçu relativement peu d'intérêt, aussi bien de la part des chercheurs que des pouvoirs publics, d'autant plus que le Maroc ne possède toujours pas de politique migratoire, alors même que le pays enregistre de faibles performances en matière de développement humain, surtout en matière d'éducation et de santé.

Un certain nombre de travaux et recherches ont néanmoins, directement ou indirectement, abordé ces questions. Ce texte passe en revue les principales publications concernant l'impact social des transferts sur les enfants et les femmes au Maroc, en les comparant avec la littérature théorique et empirique au niveau international. Les dimensions d'impacts étudiées sont la pauvreté, l'éducation, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la nutrition et la santé, l'accès à l'information et aux médias, et le genre. Pour les différents textes étudiés, il sera question d'en relater les apports et limites, aussi bien en termes d'approches méthodologies et théoriques qu'en termes de résultats et de recommandations politiques.

Concernant la pauvreté, les différentes études montrent que les transferts contribuent comme dans d'autres pays, à l'augmentation des revenus des ménages et à l'allègement de la pauvreté. L'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages (1998-99) montre que les transferts réduisent le taux de pauvreté de 3,4 points, soit presque un million de personnes qui sont épargnées de la pauvreté grâce aux fonds reçus. D'autres enquêtes plus qualitatives aboutissent à des résultats similaires.

En ce qui concerne l'éducation, les différentes études sont unanimes pour montrer qu'une part des transferts reçus par les ménages de migrants bénéficie à l'éducation des enfants dans des proportions plus ou moins élevées, en fonction des méthodologies utilisées et des espaces étudiés. La scolarisation des enfants constitue dans certains cas la première cause de migration des parents et de l'envoi de fonds, au moins pendant les premières années suivant la migration. Si les écarts entre filles et garçons ont tendance à baisser grâce aux transferts, cette tendance semble se limiter, selon certaines études qualitatives, au niveau primaire de l'éducation. D'autres études abordent un autre type d'impact sur l'éducation qui passe par des voies plus indirectes, dont notamment l'urbanisation et/ou le désenclavement de zones rurales déshéritées, l'investissement dans des activités génératrices de revenus (permettant ainsi le financement de l'éducation), le fait de changer de logement pour se situer à proximité des écoles, etc. D'autres auteurs encore s'intéressent à l'impact des effets de démonstration des migrants, et surtout des plus jeunes d'entre eux, sur la vie des enfants, au point que nombre de ceux-ci font de la migration leur

projet de vie principal, fût-ce au détriment de leur scolarisation. Enfin, quelques rares études abordent la question de l'impact de l'absence du père et montrent que des effets néfastes sur les comportements et résultats scolaires des enfants de migrants peuvent en résulter. Quant à l'impact des transferts sur l'éducation non formelle, il n'est pas négligeable dans certaines régions, notamment dans le sud du pays, principalement via l'action des ONG liées à la migration.

En matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, de nombreuses études montrent que les transferts des Marocains résidant à l'étranger (MRE) ont un impact positif dans certaines régions du pays. Les ménages cherchent à améliorer leur accès direct à l'eau potable, soit par exemple par creusement de puits, soit encore en se déplaçant vers des localités où l'accès à l'eau et à l'assainissement est plus facile. Mais l'accès à ces services peut passer par des actions collectives, que ce soit via les transferts opérés grâce aux ONG de migrants ou via la collecte des transferts des migrants par des associations locales. L'accessibilité de ces services peut avoir des effets structurants sur les conditions de vie des enfants et des femmes, en limitant certaines maladies infantiles, en épargnant aux jeunes filles les corvées de recherche de l'eau, leur offrant ainsi la possibilité de se scolariser. Mais extrêmement rares sont les études qui traitent des effets négatifs éventuels de telles actions, que ce soit en termes d'augmentation des inégalités entre ménages bénéficiaires et non bénéficiaires, ou en termes de risques écologiques et sanitaires.

Quant à la santé et à la nutrition, toutes les études insistent sur le fait que la consommation – et donc une meilleure nutrition – occupe la grande part des transferts dépensés, ce qui a des effets bénéfiques sur la santé des enfants. L'amélioration des revenus, grâce aux transferts ou encore aux revenus qui proviennent des activités économiques suscitées par eux, permet un meilleur accès aux soins de santé surtout pendant les premières années de migration. Par ailleurs, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que les meilleures conditions de logement et la proximité des services de santé améliorent l'état de santé des enfants et des femmes. Une autre voie d'impact consiste dans certaines régions du pays, en la construction de dispensaires ruraux ou l'amélioration des structures existantes grâce aux ONG de migrants. Certains auteurs se sont aussi intéressés à l'impact des actions d'alphabétisation menées dans les écoles non formelles, construites grâce aux transferts de migrants, sur l'état de connaissances des femmes en matière de santé reproductive et d'hygiène.

L'impact sur l'accès à l'information et aux médias, le très peu d'études qui discutent cette question soulignent que les familles des migrants, et notamment les femmes et les enfants, en bénéficient plus que les familles des non-migrants. De manière générale, les familles de migrants disposent plus largement des outils d'accès aux médias et à certains formats de l'information, y compris l'internet. Ces effets peuvent être non négligeables, non seulement sur le droit à l'information mais aussi sur l'éducation et la santé, mais peu est connu sur leur ampleur ou encore sur leur caractère positif ou négatif. Il convient de noter aussi les actions d'information menées par les ONG de migrants auprès des femmes en matière de santé reproductive, de pratiques contraceptives ou d'hygiène. L'accès amélioré à l'information peut résulter aussi de la diffusion des connaissances entre migrants et non migrants, surtout pendant les périodes de vacances, ce qui a pu jouer un rôle important dans l'adoption de nouveaux modèles de mariage et de structures familiales. Enfin, l'utilisation productive des nouvelles technologies de l'information et de la communication introduites grâce aux transferts contribue parfois au

désenclavement commercial de la population locale et à l'ouverture des produits traditionnels au marché international comme le montre l'expérience du souk virtuel dans le village de Aït Iktel.

En ce qui concerne, enfin, l'impact des transferts sur les relations de genre, les rares études qui y portent montrent que la féminisation progressive de la migration constatée ces dernières années au Maroc trouve sa traduction dans une plus grande propension des femmes à envoyer des fonds et à les orienter prioritairement vers les besoins en éducation et en santé des enfants même si l'ampleur du phénomène reste largement méconnue. Par ailleurs, il est souvent considéré que la migration améliore la condition des femmes restées au pays, encourage leur émancipation et les rend plus autonomes. Mais certaines études montrent que les fonds envoyés sont parfois reçus par la belle-famille et restent hors du contrôle des femmes, ce qui les pousse dans certains cas à élaborer des stratégies d'autonomisation sophistiquées comme celle qui consiste à investir dans un logement situé loin de la belle-famille. Il est aussi souligné que les nouvelles responsabilités de ces femmes ne sont pas toujours perçues par elles comme une forme de liberté mais comme une surcharge. Même leur statut de chef de ménage se perd rapidement dès le retour du mari migrant. L'appauvrissement aux niveaux affectif et psychique est aussi souligné par d'autres auteurs comme un effet négatif qui peut limiter l'impact positif de l'amélioration des revenus.

La revue de littérature a permis de confirmer que, de manière générale, les questions d'impact social des transferts sont très peu étudiées dans le cas du Maroc, au point qu'il n'existe aucune étude qui porte spécifiquement sur l'un de ces impacts ou sur une combinaison d'entre eux. Les quelques études qui évoquent de tels impacts sont souvent des recherches empiriques portant sur des champs géographiques limités – une région, une ville, un village. Ce sont aussi surtout les effets positifs et directs des transferts qui sont étudiés, au détriment des effets négatifs et des effets indirects. De nombreux aspects restent largement ignorés du champ de ces études, telles que, à titre d'exemple, les effets négatifs de l'absence de l'un des parents sur les enfants restés au pays, sur leurs comportements sociaux ou en matière d'éducation, les effets sur l'autonomisation des femmes, les effets de la féminisation des migrations, les effets sur les familles de non-migrants.

L'une des principales conclusions de cette revue de littérature est que les différentes études consultées relèvent extrêmement rarement de méthodologies quantitatives. En effet, l'écrasante majorité de ces études sont très largement liées à des méthodologies qualitatives, qui plus est, manquent assez souvent de fondements rigoureux. Tout ceci en limite le pouvoir explicatif et ne permet pas d'en généraliser les résultats. Il s'en suit qu'elles sont peu utiles pour éclairer les décideurs publics ou privés ou encore les acteurs associatifs dans leurs politiques et programmes.

La littérature théorique et empirique, nationale et internationale, montre le caractère très complexe et hétérogène de l'impact social des transferts sur les enfants et les femmes. Ces impacts semblent souvent ambivalents, positifs par certains côtés, et négatifs par d'autres. Les coûts sociaux de l'émigration et des transferts sont ainsi souvent difficiles à évaluer, d'où l'intérêt d'utiliser, voire de développer, des méthodologies appropriées. Des enquêtes qualitatives qui abordent de manière spécifique tel ou tel impact social des transferts, ou l'ensemble de ces impacts restent de grande utilité. Mais ce sont surtout des enquêtes quantitatives, assises sur des fondements théoriques et méthodologiques appropriés, qui s'avèrent de mise, non seulement en vue d'une meilleure connaissance des phénomènes en question, mais aussi afin d'asseoir toute politique pertinente efficace en la matière.

## Executive Summary

In Morocco, remittances made by migrant workers have been an important source of income for the population and of foreign currency for the country in recent years. Their increasing power is arousing the interest of researchers, political leaders, international organizations, banks, and development associations.

For a long time, research has focused mainly on the economic impacts. To study the social impact of the remittances is to study their effects, both positive and negative, on the various dimensions of human and social development, and see to what extent the positive effects should be maximized and the negative effects minimized. The social impact on local populations, especially on women and children who remain in the country, has received relatively little attention, either from researchers or the public authorities, especially as Morocco still lacks a migration policy, although the country performs poorly in terms of human development, especially with regard to education and health.

However, a certain number of research studies have addressed these questions, directly or indirectly. This text reviews the main publications on the social impact of the remittances on women and children in Morocco, comparing them with the international theoretical and empirical literature. The areas for which the impacts are studied are poverty, education, access to safe drinking water and sanitation, nutrition and health, access to information and the media, and gender. It will be a matter of reporting all of their contributions and limitations of the various texts studied, both in terms of methodological and theoretical approaches and in terms of results and policy recommendations.

Concerning poverty, the different studies show that the remittances help to increase household income and alleviate poverty, as they do in other countries. The National Household Standard of Living Survey (1998-99) shows that remittances reduce the poverty rate by 3.4 points, i.e., nearly a million persons were spared from poverty thanks to the funds received. Other more qualitative surveys showed similar results.

With regard to education, the various studies were unanimous in showing that part of the remittances received by migrants' households contributed to the children's' education in greater or lesser proportions, depending on the methodologies used and the spaces studied. In some cases, allowing the children to attend school is the primary motivation for the parent to migrate and send funds, at least during the first years of migration. Although these remittances tend to reduce the gap between girls and boys, this trend seems to be limited to primary education, according to certain qualitative studies. Other studies address another type of impact on education that works more indirectly, particularly through urbanization and/or the opening up of disadvantaged rural areas, investment in income-generating activities (allowing education to be financed), moving to be closer to schools, etc. Still other authors are interested in the impact of the demonstration effects of the migrants, especially the youngest among them, on children's lives, to the point that many of them make migration their main life goal, even to the detriment of their education. Finally, a few rare studies address the question of the impact of the father's absence and show that harmful effects on the behavior and school performance of migrants' children can result. The impact of the remittances on informal education is not negligible in some

regions, especially in the south of the country, mainly through the action of NGOs related to migration.

With regard to access to safe drinking water and sanitation, many studies show that remittances from Moroccans residing abroad (MRA) have a positive impact in certain regions of the country. Households seek to improve their direct access to safe drinking water, either by digging wells, for example, or by moving toward localities where there is easier access to water and sanitation. But access to these services can be gained through collective actions, either through remittances sent through migrant NGOs or through the pooling of remittances from migrants by local associations. The accessibility of these services can have structuring impacts on the living conditions of women and children, by limiting certain childhood diseases, sparing young girls from the chore of having to fetch water, thus giving them the opportunity to go to school. But studies dealing with the possible negative effects of such actions, either in terms of increasing inequalities between households that receive such remittances and those that don't, or in terms of ecological and health risks, are extremely rare.

With regard to health and nutrition, all studies insist on the fact that the majority of the remittances go toward consumption—and therefore better nutrition, which has beneficial effects on children's health. Increased income, thanks to the remittances or to income from economic activities that they stimulate, allows better access to health care, especially during the first years of migration. In addition, access to safe drinking water and sanitation, as well as to better housing conditions and the proximity of health services, improves the health of women and children. Another way they impact certain regions of the country is through the construction of rural dispensaries or the improvement of existing structures with the help of migrant NGOs. Certain authors are also interested in the impact of literacy actions carried out by informal schools, built with the help of migrant remittances, on women's knowledge about reproductive health and hygiene.

The very few studies that discuss the impact on access to information and the media emphasize that the families of migrants, particularly women and children, benefit from it more than the families of non migrants. Generally speaking, migrants' families have more tools to access the media, and to some information formats, including the Internet. These effects may not be negligible, not only on the right to information but also on education health, but little is known about their scope or whether they are positive or negative. Information campaigns conducted by migrant NGOs with women regarding reproductive health, contraceptive practices, or hygiene should also be noted. Improved access to information can also result from dissemination of knowledge between migrants and non-migrants, especially during vacation periods, which can play an important role in the adoption of new models of marriage and family structures. Finally, the productive use of new information and communication technologies introduced with the help of the remittances sometimes contributes to the opening up of trade for the local population and opens the way for traditional products to reach the international market, as shown by the experience of the virtual souk in the village of Aït Iktel.

Finally, with regard to the impact of the remittances on gender relations, the rare studies on the subject show that the gradual feminization of migration observed in Morocco in recent years entails a greater propensity for women to send funds and direct them toward the education and health needs of children, even if the scope of the phenomenon remains largely unknown.

Furthermore, migration is often considered to improve the condition of women who remain in the country, encourage their emancipation, and make them more independent. But some studies show that the funds sent are sometimes received by the in-laws and remain out of the women's control, which in some cases forces them to devise sophisticated strategies to attain autonomy, such as investing in a dwelling located far from their in-laws. It is also stressed that these women do not always perceive their new responsibilities as a form of freedom, but as an additional burden. Even their status as head of household is quickly lost once the migrant husband returns. Other authors emphasize emotional and mental impoverishment as a negative effect that can limit the positive impact of the improvement in incomes.

A review of the literature confirms that questions regarding the social impact of remittances are generally studied very little in the case of Morocco, so much so that there is no study pertaining specifically to one of these impacts or a combination thereof. The few studies that mention such impacts are often empirical studies pertaining to limited geographic areas—a region, a city, a village. It is also mainly the positive and direct effects of the remittances that are studied, to the detriment of the negative and indirect effects. Many aspects remain largely ignored in the field of these studies, such as, for example, the negative effects of the absence of one of the parents on children who remain in the country, on their social behavior or education, the effects on women's independence, the effects of the feminization of migration, and the effects on non-migrant families.

One of the main conclusions of this review of the literature is that the various studies consulted very rarely use quantitative methodologies. In fact, the overwhelming majority of these studies is very largely linked to qualitative methods, not to mention that they quite often lack rigorous foundations. All of this limits their explanatory power and prevent their results from being generalized. It ensues that they are not very useful to public or private decision makers, or even players in associations in policy making and planning.

The theoretical and empirical literature, national and international, shows the very complex and heterogeneous nature of the social impact of the remittances on woman and children. These impacts often seem ambivalent, positive in some ways, and negative in others. The social costs of emigration and remittances are thus often difficult to evaluate, which is why it is advisable to use, or even develop, appropriate methodologies. Qualitative surveys specifically addressing a given social impact of the remittances, or these impacts as a whole, remain highly useful. But it is especially the quantitative surveys, established on appropriate theoretical and methodological foundations, that prove to be the most suitable, not only in view of better understanding the phenomena in question, but also in order to establish any relevant and effective policy on the subject.

## Resumen Ejecutivo

En Marruecos, las transferencias de los migrantes han constituido durante estos últimos años una fuente importante de ingresos para las poblaciones y de divisas para el país. Su creciente poder suscita el interés de los investigadores, de los responsables políticos, de las organizaciones internacionales, de los bancos y de las asociaciones de desarrollo.

Durante mucho tiempo, el interés de los investigadores se ha centrado esencialmente en las repercusiones económicas. Estudiar la repercusión social de las transferencias es estudiar sus efectos, positivos y negativos, sobre las diferentes dimensiones del desarrollo humano y social, y examinar en qué medida conviene maximizar los efectos positivos y minimizar los efectos negativos. La repercusión social sobre las poblaciones locales, especialmente sobre las mujeres y los niños que permanecen en el país, ha recibido relativamente poca atención, tanto por parte de los investigadores como de los poderes públicos, especialmente debido a que Marruecos no dispone aún de una política migratoria, a pesar de que los indicadores del país en materia de desarrollo humano son deficientes, sobre todo en los sectores de la educación y la salud.

No obstante, un cierto número de trabajos e investigaciones han abordado directa o indirectamente estas cuestiones. Este texto pasa revista a las principales publicaciones que abordan las repercusiones sociales de las transferencias sobre los niños y las mujeres en Marruecos, y las compara con la documentación teórica y empírica a escala internacional. Las dimensiones de las repercusiones analizadas son la pobreza, la educación, el acceso al agua potable y saneamiento, la nutrición y la salud, el acceso a la información y a los medios de comunicación, y el género. Para los diferentes textos estudiados, el objetivo es describir los aportes y los límites, tanto por lo que se refiere a los enfoques metodológicos y teóricos como a los resultados y las recomendaciones de políticas.

Por lo que atañe a la pobreza, los diferentes estudios indican que las transferencias contribuyen, como en otros países, al aumento de los ingresos de los hogares y la mitigación de la pobreza. La Encuesta nacional sobre el nivel de vida de los hogares (1998-1999) revela que las transferencias reducen la tasa de la pobreza en 3,4 puntos, lo que indica que casi un millón de personas han podido salir de la pobreza gracias a los fondos recibidos. Otras encuestas más cualitativas revelan resultados similares.

Con relación a la educación, los diferentes estudios indican unánimemente que una parte de las transferencias recibidas por los hogares de los migrantes beneficia a la educación de los niños en mayor o menor medida, en función de las metodologías utilizadas y de los espacios analizados. Para el progenitor, la escolarización de los niños constituye en algunos casos la primera motivación de la migración y del envío de fondos, al menos durante los primeros años de la migración. Si bien las diferencias entre las niñas y los niños suelen reducirse gracias a las transferencias, algunos estudios cualitativos indican que esta tendencia parece estar limitada al nivel primario de la educación. Otros estudios abordan otro tipo de repercusiones más indirectas sobre la educación, especialmente la urbanización y/o la apertura de zonas rurales desfavorecidas, la inversión en actividades que generan ingresos (y que facilitan de este modo la financiación de la educación), los traslados a otros lugares para estar más cerca de las escuelas, etc. Hay también otros estudios que se preocupan de las repercusiones de los efectos de demostración de los migrantes, sobre todo de los más jóvenes, sobre la vida de los niños, hasta el

punto en que varios de ellos convierten la migración en su principal proyecto de vida, incluso en detrimento de su escolarización. Finalmente, un pequeño número de estudios aborda la cuestión de las repercusiones que tiene la ausencia del padre e indican que esta ausencia puede tener efectos nefastos sobre los comportamientos y los resultados escolares de los hijos de migrantes. En cuanto a las repercusiones de las transferencias sobre la educación no estructurada, se trata de un factor que no es posible desdeñar en algunas regiones, sobre todo en el sur del país, principalmente debido a las actividades de las ONG vinculadas a la migración.

En materia de acceso al agua potable y el saneamiento, numerosos estudios indican que las transferencias de los marroquíes que residen en el extranjero tienen repercusiones positivas en algunas regiones del país. Los hogares tratan de mejorar su acceso directo al agua potable, tanto mediante la perforación de pozos, por ejemplo, como mediante el desplazamiento hacia localidades donde el acceso al agua y el saneamiento es más fácil. Pero el acceso a estos servicios puede lograrse también mediante actividades colectivas, ya sea mediante las transferencias enviadas por medio de ONG de migrantes o la colecta de las transferencias de los migrantes realizada por las asociaciones locales. El acceso a estos servicios puede tener efectos sobre la estructura de las condiciones de vida de los niños y de las mujeres, al limitar algunas enfermedades infantiles y mitigar la carga que supone la búsqueda de agua para las niñas, ofreciéndoles la posibilidad de escolarizarse. Sin embargo, son bastantes escasos los estudios que abordan los efectos negativos eventuales de estas acciones, tanto en lo que se refiere al aumento de la desigualdad entre los hogares que se benefician y los que no se benefician, o en lo que se refiere a los riesgos ecológicos y de salud.

En cuanto a la salud y la nutrición, todos los estudios insisten en que gran parte de los gastos de las transferencias se dedican al consumo –y por tanto a una mejor nutrición–, lo que tiene efectos benéficos sobre la salud de los niños. La mejora de los ingresos gracias a las transferencias, o incluso a los ingresos que provienen de las actividades económicas generadas por las transferencias, permiten un mejor acceso a la atención de la salud, sobre todo durante los primeros años de la migración. Además, el acceso al agua potable y el saneamiento, así como a unas mejores condiciones de vivienda y a la proximidad de servicios de la salud, mejoran el estado de salud de los niños y las mujeres. Otra manera en que repercuten en algunas regiones del país es mediante la construcción de dispensarios rurales o la mejora de las estructuras existentes gracias a las ONG dedicadas a los migrantes. Algunos autores se han interesado también en las repercusiones que tienen las actividades de alfabetización –que se llevan a cabo en las escuelas no estructuradas construidas gracias a las transferencias de los migrantes– sobre los conocimientos de las mujeres en materia de salud de la reproducción y la higiene.

Con respecto a las repercusiones sobre el acceso a la información y a los medios de comunicación, los pocos estudios que abordan esta cuestión señalan que las familias de los migrantes, y especialmente las mujeres y los niños, se benefician más que las familias donde no hay migrantes. De manera general, las familias de los migrantes disponen de bastantes más instrumentos de acceso a los medios de comunicación y a ciertos formatos de información, incluido Internet. No es posible desdeñar estos efectos, no solamente sobre el derecho a la información sino también sobre el derecho a la educación y a la salud, pero poco se sabe sobre su amplitud o incluso sobre su carácter positivo o negativo. Es preciso señalar también las actividades informativas que las ONG dedicadas a los migrantes llevan a cabo entre las mujeres en materia de salud de la reproducción, de prácticas anticonceptivas o de higiene. La mejora en

el acceso a la información puede deberse también a la difusión de conocimientos entre migrantes y no migrantes, sobre todo durante los períodos de vacaciones, lo que puede desempeñar un papel importante en la adopción de nuevos modelos de matrimonio y de estructuras familiares. Finalmente, la utilización productiva de las nuevas tecnologías de la información y de la comunicación introducidas gracias a las transferencias contribuye a la vez a la apertura del comercio para la población local y la incorporación de productos tradicionales en el mercado internacional, como lo demuestra la experiencia del souk virtual en el poblado de Aït Iktel.

Finalmente, por lo que atañe a la repercusiones de las transferencias sobre las relaciones entre los géneros, los pocos estudios que tratan este tema demuestran que el aumento progresivo de la proporción de mujeres que emigran, un fenómeno que se ha constatado en Marruecos en los últimos años, se traduce en una mayor propensión por parte de las mujeres a enviar fondos y orientarlos principalmente hacia las necesidades de los niños en materia de educación y de salud, incluso a pesar de que la amplitud de este fenómeno todavía no se conoce demasiado. Además, a menudo se considera que la migración mejora la condición de las mujeres que permanecen en el país, al alentar su emancipación y su autonomía. Pero algunos estudios indican que al ser la familia política la que recibe los fondos, éstos escapan al control de las mujeres, lo que en algunos casos les lleva a elaborar estrategias de autonomía sofisticadas, como la que consiste en invertir en una vivienda situada lejos de la familia política. Se ha subrayado también que estas mujeres no siempre perciben sus nuevas responsabilidades como una forma de libertad, sino como una nueva carga. Incluso pierden rápidamente su situación como cabezas de familia cuando el marido migrante regresa. Otros autores señalan que el empobrecimiento a nivel afectivo y psíquico es un efecto negativo que puede limitar las repercusiones positivas de la mejora de ingresos

El análisis de la documentación ha permitido confirmar que, de manera general, en el caso de Marruecos no se han estudiado suficientemente las cuestiones sobre las repercusiones sociales de las transferencias, hasta el punto de que no existe ningún estudio que aborde específicamente una de estas repercusiones o una combinación de las mismas. Los escasos estudios que describen estas repercusiones son a menudo investigaciones empíricas que se llevan a cabo en espacios geográficos limitados : una región, una ciudad, un poblado. Además, se estudian sobre todo los efectos positivos y directos de las transferencias, en detrimento de los efectos negativos o indirectos. En el campo de aplicación de estos estudios se pasan por alto numerosos aspectos, como por ejemplo los efectos negativos de la ausencia de los progenitores sobre los niños que permanecen en el país, sobre sus comportamientos sociales o en materia de educación, los efectos sobre la autonomía de la mujer, los efectos del aumento en la proporción de mujeres que emigran, los efectos sobre las familias en las que no hay migrantes.

Una de las principales conclusiones de este análisis de la documentación es que los diferentes estudios consultados raramente utilizan metodologías cuantitativas. En efecto, la gran mayoría de estos estudios están sobre todo vinculados a metodologías cualitativas, por no mencionar que bastante a menudo carecen de bases rigurosas. Todo esto limita su poder explicativo y no permite generalizar los resultados. Cabe concluir que son poco útiles para servir de base a las personas encargadas de tomar decisiones en los ámbitos público o privado, o incluso a los agentes de las asociaciones, en sus políticas y programas.

La documentación teórica y empírica, nacional e internacional, revela el carácter enormemente complejo y heterogéneo de las repercusiones sociales de las transferencias sobre los niños y las mujeres. Estas repercusiones parecen ser a menudo ambivalentes, positivas en ciertos aspectos y negativas en otros. Los costos sociales de la inmigración y de las transferencias resultan también a menudo difíciles de evaluar, por lo que sería interesante utilizar, o incluso establecer, métodos apropiados. Las encuestas cualitativas que abordan de manera específica una u otra repercusión social de las transferencias, o un conjunto de estas repercusiones, siguen siendo de gran utilidad. Pero son sobre todo las encuestas cuantitativas, basadas en fundamentos teóricos y metodológicos apropiados, las que demuestran ser de mayor utilidad, no solamente con miras a obtener un mejor conocimiento del fenómeno en cuestión, sino también para establecer cualquier política pertinente y eficaz sobre el tema.



## Introduction

La montée en puissance des transferts des travailleurs à l'étranger vers les pays en développement suscite beaucoup d'intérêt. Observateurs, chercheurs, banques, grandes organisations internationales, agences des Nations Unies et gouvernements, tous cherchent à mieux appréhender le phénomène, ses motivations, ses canaux et ses impacts économiques, sociaux, culturels et autres.

Pendant longtemps, l'intérêt des recherches a porté, essentiellement, sur les impacts économiques et surtout les impacts macro-économiques des transferts (inflation, relation avec les cycles, épargne, investissement, croissance, etc.). Dans ce contexte, l'impact social sur les populations locales, sur les membres de la famille restés dans le pays, en particulier les femmes et les enfants, ont reçu relativement peu d'intérêt. Même lorsque certaines dimensions de ces aspects étaient prises en compte, c'était d'un point de vue qui s'inscrivait dans un autre cadre que celui du développement humain et social, comme le montre l'exemple des études sur l'impact des transferts sur l'éducation dans une perspective économique stricte de théorie du capital humain.

Le Maroc n'échappe pas à cette caractérisation générale, l'impact social des transferts ayant reçu peu d'intérêt de la part des chercheurs, des organismes publics ou encore des organisations internationales. De plus, le Maroc ne possède toujours pas de politique migratoire intégrée, dont les transferts et leurs impacts seraient une composante essentielle, même si les autorités publiques semblent beaucoup compter sur les retombées positives des transferts sur les plans financier et économique.

Etudier l'impact social des transferts c'est étudier leurs effets, positifs et négatifs sur les différentes dimensions du développement humain et social, telles que exprimées par les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Ces différentes dimensions sont des finalités de développement, avant même d'être des instruments d'amélioration du processus de développement économique. Améliorer les conditions de vie des populations, leur éducation et formation, leur santé, leur accès à l'eau potable et à l'assainissement, leur accès à l'information et aux médias, l'égalité de genre, sont autant d'objectifs à atteindre. Cette perspective rejoint parfaitement celle des droits de l'enfant et des droits humains tels qu'ils figurent dans les différentes conventions internationales.

Par ailleurs, le développement humain ne peut être perçu comme une simple conséquence plus ou moins spontanée et automatique de la croissance économique. C'est plutôt un moteur principal de toute croissance saine et viable, qui devrait à son tour renforcer et améliorer les conditions de financement et de réalisation du développement humain (Ranis & Stewart, 2005).

L'étude 50 ans de développement humain (RDH50) et l'étude plus récente du Haut Commissariat au Plan (2007) ont montré à quel point le Maroc a pris du retard dans le développement humain et à quel point ces retards amputent sa croissance et son développement

économiques. Le Maroc continue de souffrir de grandes carences en matière de développement humain et social. Ainsi, le pays est classé 126e en terme de développement humain (IDH) pour l'année 2005 (PNUD, 2007). Le taux d'analphabétisme des adultes demeure très élevé et atteint 47,7% sur la période 1995-2005. La proportion de la population n'utilisant pas une source d'eau améliorée est estimée à 19% en 2004. Quant au taux de pauvreté nationale, il est de 9% en 2007 (14,2% en 2004 ; 16,5% en 1994). Tous ces indicateurs sont, par ailleurs, plus faibles en milieu rural qu'en milieu urbain et plus défavorable pour les femmes que pour les hommes. C'est ainsi que 2,5 millions d'enfants, principalement des filles rurales, sont privés d'école et que 83% des femmes rurales sont analphabètes (Banque mondiale, 2007). Par ailleurs, la protection sociale touche une faible proportion de la population, ce qui la rend vulnérable à tous les chocs éventuels (sécheresse, chômage, etc.). Les faiblesses des infrastructures et des services de base, en milieu rural notamment, limitent, à leur tour, les potentialités de développement économique et social.

Dans ce contexte général, il devient légitime de s'interroger sur l'impact social des transferts des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE). La revue de littérature qui suit a pour objectif de faire le bilan des différentes études et recherches en matière d'impact social de ces transferts au Maroc. L'accent sera mis sur l'impact des transferts des MRE sur les enfants et les femmes. Les dimensions prises en compte sont l'accès à l'éducation et aux services alternatifs d'éducation non formelle et de formation professionnelle, la nutrition, l'accès à la santé, et enfin l'accès à l'information et aux médias. Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la dimension genre comme dimension transversale.

A travers cette revue de littérature, il est question de relater les apports et limites des différentes recherches mentionnées, que ce soit en termes de résultats, de recommandations politiques, d'approches théoriques adoptées, ou de méthodologies empiriques suivies.

Après avoir rappelé l'importance et le poids des transferts des MRE (section 2), nous abordons l'impact sur la pauvreté (section 3), l'éducation (section 4), l'accès à l'eau potable et à l'assainissement (section 5), la nutrition et la santé (section 6), l'accès à l'information et aux médias (section 7), et enfin sur le genre (section 8). Le texte se termine par une conclusion sous forme de perspectives et de recommandations (section 9).

## **1. Evolution et poids des transferts de fonds des Marocains résidant à l'étranger**

Rappelons d'abord que la communauté des MRE est évaluée à quelque 3,3 millions de personnes, soit presque 10% de la population totale du Maroc, ce qui fait de la migration et de ses effets une dimension structurante de la société marocaine actuelle.

En 2006, les transferts de MRE ont atteint la somme de 47,46 milliards de dirhams (6 milliards de dollars US), soit 8,25% du PIB, 50,2% du déficit commercial, 190,9% des investissements directs étrangers, plus de cinq fois l'Aide publique au développement.

Les volumes transférés ont connu une augmentation fulgurante dans le temps : sur les dernières quarante années, leur montant a été multiplié par plus de 150 fois (en valeur nominale) : de 400 millions de dirhams en 1970, on est passé à presque 48 milliards de dirhams en 2006 (plus de 55 milliards de dirhams en 2007). Leur poids dans le PIB a lui aussi augmenté, surtout depuis 2001, année de très forte augmentation des montants transférés (voir tableau 1).

**Tableau 1 : Evolution récente et poids économique des transferts des MRE**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Transferts des MRE (en millions de dirhams)	19310,9	19001,5	22961,6	36858,1	31707,9	34581,8	37422,5	40737,7	47858,9
Transferts des MRE/PIB	5,02	4,87	5,83	8,63	7,11	7,25	7,48	7,8	8,25
Transferts des MRE / Exportations	28,15	25,81	29,13	45,7	36,7	41,22	43,33	41,03	42,86
Transferts des MRE / Importations	19,57	17,94	18,74	29,42	24,23	25,41	23,94	22,1	23,12
Transferts des MRE / Déficit commercial	64,22	58,8	52,54	82,65	71,33	66,27	53,51	47,86	50,2
Transferts des MRE / Investissements directs étrangers			459,44	113,46	539,63	148,7	394,55	155,87	190,87
Transferts des MRE / Dette extérieure			8,56	12,86	11,16	11,9	12,72	12,44	14,48

Source : Calculs des auteurs sur la base des données de l'Office des Changes (exportations, importations, déficit, IDE) et du Haut Commissariat au Plan (PIB).

Les transferts constituent aujourd'hui la deuxième source de devises pour le pays (la première, certaines années), juste après le tourisme. Ils constituent aussi le quart des dépôts bancaires au Maroc en valeur (87,8 milliards de dirhams en 2005). Plus de la moitié des comptes à vue (51%) et 42% des comptes à termes sont détenus par des MRE.

Les apports des transferts sont, de fait, plus importants si on inclut les transferts informels ou en nature qui seraient de l'ordre de 30% à 50% des transferts formels, selon certaines estimations (Khachani, 2002).

Dans la littérature internationale, les transferts sont considérés plus stables, contra-cycliques et viables. Ils sont plus stables dans la mesure où, de par leur caractère privé, et surtout de par leurs motifs en partie altruistes et solidaires, ils sont moins volatiles que les autres flux que sont notamment l'Aide publique au développement et les investissements directs étrangers.

Ils sont contra-cycliques dans la mesure où, le plus souvent, ils augmentent en cas de crise dans les pays d'origine. Ceci indique alors que l'un des motifs des envois est l'aide à la famille et la solidarité. Dans le cas inverse, les transferts seraient pro-cycliques et indiqueraient alors des motifs plutôt économiques et intéressés (les migrants sont à la recherche d'opportunités d'investissements rentables, etc.).

La question de la durée est, elle aussi, problématique dans la mesure où elle regarde le lien entre durée de migration et niveau des transferts. Suite à l'article de Lucas et Stark (1985), il était considéré qu'il existe une relation inverse entre les deux : avec le passage du temps, les liens

entre migrants et leurs pays commencent à devenir plus lâches, se traduisant par une moindre volonté ou motivation d'envoyer des fonds. Ceci est aussi bien valable lorsque les motifs sont altruistes (au bout d'un certain temps les liens faiblissent) que lorsqu'ils sont intéressés (le migrant envoyait des fonds les premières années car il pensait revenir au pays). Même dans le cas de ce qu'on appelle « enlightened self-interest », le même type de relation est constaté du fait qu'au bout d'un certain nombre d'années le migrant considère qu'il a payé la dette (rempli le contrat informel) qu'il avait envers sa famille et sa communauté. Dans tous les cas, la stabilité du statut juridique (carte de séjour) et économique (contrat de travail) du migrant joue un rôle important en ce sens (Salomone, 2006)<sup>1</sup>.

Il existe très peu d'études au Maroc sur ces questions. Tout au plus certains travaux donnent quelques indications en ce sens. Souvent on note le caractère stable et peu volatile des transferts au Maroc (Khachani, 2005, 2007 ; Hamdouch, 2006). Chaâbita (2007) souligne le caractère contra-cyclique de ces transferts en étudiant la corrélation entre montants des transferts opérés et pluviométrie (et donc périodes de sécheresse). Cet aspect est important, en termes d'impact social, dans la mesure où l'augmentation des transferts constitue une sorte de filet de sécurité en cas de désastre naturel, de crise économique ou financière. C'est typiquement le cas du Maroc où les sécheresses récurrentes touchent profondément les conditions de vie des populations rurales.

De Haas (2003, 2007) note, pour sa part, que contrairement aux prévisions théoriques de non soutenabilité des transferts, les migrants continuent à envoyer des fonds, pour diverses raisons qui montrent que le relâchement des liens entre migrants et leur pays est moins fort que prévu.

Khachani (2005) considère que le comportement des migrants marocains envers leurs revenus est marqué par le fait que leur décision d'épargne (et donc de transférer au Maroc) n'est pas résiduelle et passive mais plutôt stratégique et active : les migrants cherchent à maximiser leur épargne en vue de réaliser leurs projets et objectifs, notamment dans leur pays d'origine.

En ce sens, les sommes épargnées et remises par transfert sont un indicateur du degré d'attachement du migrant à son pays et à sa famille. L'enquête menée par l'Institut national de statistique et d'économie appliquée – INSEA - (Hamdouch et al., 2000), portant sur un échantillon de 1239 migrants, indique que l'écrasante majorité des migrants (94%) déclarent avoir transféré de l'argent à leur famille pendant les cinq dernières années précédant l'enquête. Ces transferts sont parfois importants et représentent au moins le quart de leurs revenus pour 60% des migrants enquêtés<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Comme souligné par Salomone (2006), il n'y aurait pas de contradiction entre le fait que la propension à envoyer des fonds se réduise ou s'annule dans le temps pour un migrant donné et le fait que le montant global des transferts au niveau mondial ne cesse d'augmenter. Il suffit de voir que le nombre de migrants a continué à augmenter malgré les restrictions.

<sup>2</sup> Une première enquête réalisée par la Fondation Nationale des Sciences Politiques en 1975, avait montré que « la part de ceux qui transfèrent des fonds a légèrement augmenté, puisqu'elle était de 89%. Comparés aux autres immigrants résidant en France, il semble, comme le confirme la même enquête, que c'est parmi les Marocains que l'on retrouve la plus grande proportion des "transférants" et qu'il y ait « une très forte corrélation entre les basses qualifications et les transferts élevés » (Khachani, 2005).

Il est fort probable que ce comportement n'ait pas beaucoup changé compte tenu des difficultés rencontrées par ce profil de migrants pour s'intégrer dans les sociétés d'accueil. Un autre fait semble soutenir cette tendance : la propension à transférer demeure forte chez les clandestins qui, en plus des attentes de leurs parents pour leur venir en aide, sont tenus de rembourser souvent des dettes qui avaient permis de financer leur projet migratoire (Khachani, 2005).

## **2. Impact des transferts sur la pauvreté et les inégalités**

Le canal le plus important et le plus direct par lequel les transferts peuvent influencer les conditions de vie des populations, dont les enfants et les femmes, est celui des revenus. Dans la mesure où les transferts constituent une augmentation des revenus des individus et ménages qui les reçoivent, ils peuvent être utilisés pour acquérir des biens de consommation, pour subvenir aux dépenses d'éducation et de santé, etc.

Les études menées sur l'impact des transferts sur la pauvreté indiquent en général une baisse de la pauvreté (quelque soit l'indicateur utilisé). Pour Adams (2006b), résumant les travaux récents de l'« International Migration and Development Research Programme » de la Banque mondiale, les transferts réduisent le niveau (incidence) et la profondeur (écart) de pauvreté<sup>3</sup>. Ainsi, une augmentation des transferts de l'ordre de 10% réduirait, de manière générale, la part de la population vivant sous le seuil de la pauvreté de 3,5%.

Ces études indiquent aussi que les plus pauvres ne sont pas les plus touchés par les transferts, puisque les projets migratoires demandent un minimum de capital financier et social dont ces derniers ne disposent pas. Ce fait se vérifie aussi bien au sein d'un pays (les plus pauvres ont une plus faible capacité à migrer) qu'entre pays (les pays les plus pauvres, notamment en Afrique subsaharienne bénéficient beaucoup moins des transferts, ne serait-ce que parce que la proportion de migrants est plus faible qu'ailleurs) (Adams, 2006a, 2006b, Adams et Page, 2005). Il faut, néanmoins, remarquer que les difficultés de mesure et de prise en compte des transferts informels et de ceux en nature, conduisent à sous-estimer les effets des transferts sur les plus pauvres, sachant qu'il existe une corrélation négative entre régions pauvres et bancarisation ou accès aux intermédiaires formels.

Enfin, ces études montrent que l'impact des transferts est le plus élevé pour les pays se situant près des grandes zones en besoin de main-d'œuvre, telles que les Etats-Unis (exemple du Mexique) et l'Europe (exemple du Maroc au Sud et de la Pologne à l'Est). Adams (2006b) note ainsi, dans le cas du Guatemala, que les transferts permettent de réduire de 1,6% l'incidence de pauvreté et de 12,6% l'écart de pauvreté, et constituent plus de 60% des revenus du décile le plus pauvre de la population.

---

<sup>3</sup> L'incidence de la pauvreté est la part de la population dont le revenu ou la consommation se situe en dessous de la ligne de pauvreté. La profondeur de la pauvreté (depth of poverty) – appelée aussi écart de pauvreté (poverty gap) correspond à la distance à laquelle les ménages se trouvent par rapport à la ligne de pauvreté.

Il est, par ailleurs, aussi considéré que les transferts ont tendance à accentuer les inégalités entre les ménages (et la famille élargie) qui reçoivent des transferts et les autres. Cependant, certaines recherches menées au niveau de certains pays comme le Guatemala et le Ghana que les transferts ont un impact non significatif sur les inégalités, indiquant par là que l'impact positif sur la pauvreté ne se traduit pas nécessairement par des changements sensibles dans la répartition des revenus.

## **2.1. Impact des transferts sur la pauvreté et les inégalités : cas du Maroc**

L'analyse de la relation entre transferts et pauvreté monétaire au Maroc est généralement réalisée sur la base des données de l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages réalisée au Maroc en 1998/1999 (Souidi et Teto, 2003, 2004 ; Bourchachen, 2000 ; Zaoujal, 2004).

La taille de l'échantillon retenu dans cette enquête (5184 ménages) est jugée suffisante pour donner des estimations fiables des caractéristiques appréhendées aussi bien au niveau national qu'au niveau des subdivisions urbaine et rurale. La durée de l'enquête (12 février 1998 - 11 février 1999) permet aussi de tenir compte des effets des fluctuations saisonnières sur certaines variables clés, tout particulièrement les dépenses des ménages.

Il ressort de ces études que les transferts contribuent à l'allègement de la pauvreté. L'apport des transferts à l'atténuation de la pauvreté est abordé en estimant le taux de pauvreté de deux manières. La première prend en compte les transferts perçus par les ménages en provenance de personnes physiques. Elle aboutit à un taux de pauvreté de 19% à l'échelle nationale (12% en milieu urbain et 27,2% en milieu rural). La seconde évalue le taux qu'aurait enregistré la pauvreté en l'absence de ce type de transferts, soit respectivement 23,2% à l'échelle nationale, 16,6% dans les villes et 31,4% en milieu rural. Les transferts ont permis ainsi de réduire en 1998-1999 le taux de pauvreté de 4,2 points au niveau national (4,6 points en milieu urbain et 4,2 points en milieu rural). En termes d'effectifs, ce sont 1,17 million de personnes qui sont épargnées de la pauvreté grâce aux transferts, soit 22% des pauvres estimés en 1998-99 (Souidi et Teto, 2004).

Ces études apportent un éclairage fondamental sur la question de la contribution des transferts à la réduction de la pauvreté au Maroc. Cependant, un certain nombre de remarques sont à souligner :

- L'approche adoptée par l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages se réfère à la dépense des ménages et non pas aux revenus. Cette approximation limite quelque peu la pertinence des résultats obtenus. En effet, les parts de revenus des transferts, reçus par les ménages, qui sont destinées à l'épargne (les dépôts en banque, l'achat d'actions, d'obligation ou de bons de trésor, etc.) ne sont pas prises en compte. De même les parts de revenu consacrées aux investissements des ménages (achat de terrain, achat ou construction de logement par exemple) ne sont pas considérés comme faisant partie des dépenses des ménages.

- Il est nécessaire de s'interroger sur l'efficacité du ciblage des populations en utilisant le seul critère monétaire sur lequel se fonde l'approche de la pauvreté retenue dans ces études. L'approche par les « capacités » devrait permettre de dépasser les limites inhérentes à une approche purement monétaire.
- La méthode utilisée n'a pas su exploiter les deux dimensions (individuelle et ménage) fournies par l'enquête. Le recours aux modèles multi-niveaux permet de dépasser cette limite. En effet, les données collectées présentent une structure hiérarchique induisant une corrélation intra niveau.

Ces trois limites montrent qu'il existe un risque de surestimer ou de sous-estimer l'effet des transferts sur la pauvreté.

D'autre part, ces études ont peu abordé les différents aspects ou dimensions des impacts sociaux des transferts :

- Les données de l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages n'ont pas été toutes exploitées dans cette perspective. Les résultats obtenus ne permettent pas de distinguer utilement entre les diverses catégories des ménages pauvres (considérées comme une catégorie homogène) tout comme entre les pauvres et les non pauvres ;
- Certaines questions comme l'investissement en éducation, le rendement de l'éducation, la santé n'ont pu être traitées dans ces études, alors que les données existent pour ce faire, ne serait-ce que de manière partielle ;
- L'impact sur la pauvreté, tel que étudié, ne distingue pas entre les femmes et les hommes ou entre garçon ou filles. Le genre de l'expéditeur n'est pas pris en compte pour en mesurer l'impact sur le volume et la part des fonds (par rapport aux revenus du migrant ou de la migrante) envoyés. L'effet du genre de celui qui contrôle l'utilisation des fonds sur le type de dépenses engagées n'est pas non plus étudié.

Enfin, il y a lieu de souligner que la base de données de l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages reste limitée pour ce qui concerne la question de l'impact social des transferts. Si on prend l'exemple de l'impact sur l'éducation, les données de l'enquête ne dépassent guère les données générales standard et n'informent pas suffisamment pour savoir si des variables éventuellement importantes comme, par exemple, la fratrie (part des enfants qui ont bénéficié de transferts et les autres) ont un effet social différencié, etc.

Fadloullah et al. (2000) ont mené une enquête<sup>4</sup> portant sur un échantillon de 1953 ménages (dont 932 cas en milieu rural). Cette enquête montre que le travail et l'insuffisance de revenus constituent ensemble la raison principale de l'émigration, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, quelle que soit la province étudiée (voir tableau 2).

---

<sup>4</sup> Cette étude a été commanditée par Eurostat dans le cadre d'un projet intitulé « Push-Pull » portant, en plus du Maroc, sur d'autres pays.

**Tableau 2. Raisons principales de l'émigration, par province et milieu de résidence (%)**

Raisons	Khnifra		Larache		Nador		Settate		Tiznite	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Travail	55,6	40,9	34,2	43,8	43,1	17,7	65,6	50,8	42,1	47,0
Revenu insuffisant	30,4	36,4	32,5	46,9	25,0	41,2	27,8	40,4	10,6	7,0
Raisons familiales	8,3	18,1	13,2	-	23,6	35,3	1,7	4,0	15,8	28,0
Etudes	2,8	-	13,2	-	8,3	-	4,9	-	26,3	16,0
Autres	2,9	4,6	6,9	9,3	-	5,8	-	4,8	5,2	2,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	113	63	47	76	114	46	119	126	80	105

Source : Fadloulah *et al.* (2000)

Une étude récente de la Banque mondiale (2007) montre que, étant donné la volatilité des revenus des ménages, surtout en milieu rural, et vu l'absence de filets sociaux formels, les ménages qui s'en sortent le mieux sont ceux qui réussissent à diversifier leurs activités et surtout leurs sources de revenus. C'est en ce sens que l'émigration d'un ou de plusieurs membres de la famille est la principale stratégie des ménages pour éviter la pauvreté et pour chercher à se maintenir grâce aux transferts et à leur utilisation à des fins de consommation, d'épargne ou d'investissement (dans des activités génératrices de revenus).

D'autres enquêtes menées sur des champs géographiques restreints montrent aussi un impact positif des transferts sur la réduction de la pauvreté.

L'étude de Lazaar (1987) sur les « conséquences de l'émigration dans les montagnes du Rif marocain », menée en 1985 sur la base d'un échantillon de 135 émigrés, montre – sans que l'auteur n'indique sa méthodologie de recherche – que les revenus des transferts des migrants à l'étranger constituent la source fondamentale de financement des familles restées au pays. De manière plus générale, l'auteur indique que les transferts reçus par la région de Al-Hoceima (Rif) représentent 60% des revenus de la région, dépassant de loin les revenus de l'agriculture (hors culture du kif). L'importance relative de ces revenus dans les stratégies de survie des populations transparaît clairement lorsque l'auteur constate que les transferts qui représentaient quatre fois les revenus agricoles licites en 1984, ont représenté plus de 40 fois ces revenus l'année suivante (1985) qui fut une année de sécheresse. L'auteur constate aussi que les transferts sont l'unique source de revenus pour de nombreux ménages. Dans certaines communes rurales (Bni Bouaych, Ait Youssef ou Ali, Taourirt, Bni Hadifa, etc.), les transferts représentent plus de 70% des ressources locales, ce qui les rend, en l'absence d'autres conditions favorables, totalement dépendantes d'elles.

L'enquête menée par de Haas (2003) sur six villages de la vallée de Todgha (sud du Maroc) est méthodologiquement et substantiellement plus riche. Cette enquête quantitative, qui a adopté en même temps selon une approche participative, s'est déroulée entre 1998 et 2000, auprès de 507 ménages (3801 individus). L'auteur étudie l'impact de la migration, en général, et des transferts,

en particulier, menant une comparaison entre les ménages de migrants (et donc éventuellement bénéficiant de transferts) et d'autres ménages de non migrants à l'étranger (groupe témoin).

Haas (2003, 2006) trouve que les revenus des ménages bénéficiant de transferts sont en moyenne presque 2,5 fois plus élevés que pour les autres, et représentent aussi plus de la moitié des revenus des ménages en question<sup>5</sup>. Les ménages de migrants dépensent 1,66 fois plus que les ménages de non-migrants en matière de consommation quotidienne, alors même que ces dépenses représentent respectivement 25,8% et 40% de leurs dépenses totales.

Haas (2003, 2006) souligne d'autres effets des transferts sur le moyen long terme : le fait que les investissements des migrants dans les terres, le logement, les activités agricoles et les petites entreprises, qui sont beaucoup plus importants que chez les autres catégories de la population de la vallée de Todgha, ont permis de dynamiser le marché de l'emploi local. Ceci passe par l'emploi d'autres membres des ménages de migrants mais aussi des membres des ménages de non migrants (voire de personnes en provenance d'autres régions). Ces emplois induisent à leur tour de nouveaux revenus (du travail) utilisés en partie pour l'alimentation, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau... Haas note ici que 68,7% des investissements privés dans la région sont le fait de migrants, ce qui donne une idée de l'ampleur de l'impact des transferts pour générer des revenus et pour améliorer leurs conditions de vie aussi bien pour les familles de migrants que des non-migrants.

Concernant la question des inégalités, peu de travaux en parlent, la plupart se contentant de déductions logiques affirmant que l'augmentation des revenus des ménages bénéficiant des transferts accentue les inégalités avec ceux qui n'en reçoivent pas. Parmi les rares exceptions, il y a lieu de souligner les travaux basés sur l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages et l'enquête de Hein de Haas (2003).

Soudi et Teto (2004) montrent clairement que ce sont moins les pauvres que les couches sociales moyennes et aisées qui bénéficient le plus des transferts en provenance de l'étranger, même si ces transferts les protègent de la pauvreté. Ainsi, si les transferts de MRE représentent 26,3% des ménages les plus aisés, cette proportion n'est que de 14,4% pour les ménages les plus défavorisés. De même, ce sont presque un million de personnes (990 000) appartenant aux déciles 4 à 10 qui échappent à la pauvreté grâce aux transferts.

Pour sa part, Hein de Haas (2003) montre que, dans le cas de la vallée de Todgha, les ménages migratoires utilisaient les transferts pour s'équiper de nouveaux moyens et instruments d'accès à l'eau à usage agricole. Il s'agit principalement des pompes d'eau, lesquels améliorent de loin les avantages factoriels de ces ménages par rapport aux autres, ce qui se traduit par le déclin du système traditionnel (plus collectif) et par l'extension des terrains des premiers ménages. Ce processus de modernisation débouche finalement sur l'exclusion des ménages les plus pauvres des ressources en eau et crée ainsi de nouvelles inégalités en termes d'accès à l'eau et en termes de viabilité et même de possession des terres ainsi qu'en termes de revenus induits.

---

<sup>5</sup> De Haas (2006) note que les transferts n'ont pas un effet négatif sur l'activité et les autres types de revenus, tout au contraire.

### 3. Impacts des transferts sur l'éducation

L'impact des transferts sur l'éducation des enfants fait l'objet de nombreuses études sur le plan international, notamment en Amérique latine et en Asie. De manière générale, il est considéré comme étant positif, passant par le biais des revenus transférés, lesquels permettent un meilleur accès des enfants à l'école et de meilleures performances scolaires. La conséquence en est une amélioration du capital humain de l'enfant et une réduction du risque de travail des enfants qui devient moins opportun et moins attractif, tant pour les familles que pour les enfants (Katseli et al. 2006).

Dans le cas des Philippines, Yang (2004) montre que l'augmentation des flux de transferts per capita (suite à la crise financière asiatique) a eu comme effet l'augmentation de la scolarisation des enfants, la réduction de leur travail, et de plus grandes dépenses en éducation. Bryant (2005) montre, dans le cas du même pays, que les enfants de migrants ont plus de chance d'accéder aux écoles privées – considérées de meilleure qualité – et d'atteindre des niveaux de diplômes élevés. Dans le cas de l'Afrique du Sud, une étude économétrique de Lu et Treiman (2007) a montré que, du fait des transferts, les enfants de migrants ont des performances scolaires plus élevées en comparaison avec les autres enfants, de même qu'ils ont moins de risques d'être mis au travail. Autre cas de pays africain étudié, la Somalie, indique un fort impact positif des transferts sur la scolarisation des enfants de migrants (Lindley, 2006).

D'autres études menées en Amérique latine, et notamment au Salvador et au Nicaragua (cf. Cortes, 2007) confirment ces tendances positives. Résumant un certain nombre d'études, notamment celles de l'Inter-American Development Bank, Lopez-Cordova (2006b), montre que 100 dollars US de transferts réduisent la probabilité que les enfants quittent l'école de 54% dans les zones urbaines de Salvador.

Parmi les constats les plus importants, il convient de noter celui relevé par Cox-Edwards et Ureta (2003) indiquant, toujours dans le cas du Salvador, que non seulement les transferts ont un impact positif sur l'éducation des enfants, mais que cet effet est, comparativement, plus important que celui des revenus du travail dans le pays : une augmentation de 1% des transferts a plus d'impact qu'une augmentation similaire des revenus du travail, surtout en milieu rural. Ceci indique que les familles de migrants préfèrent investir dans l'éducation plus que les familles de non-migrants. Lindley (2006) note le même constat en Somalie où les migrants insistent pour que les transferts soient utilisés au profit de l'éducation des enfants.

Mais d'autres études, tout en reconnaissant ces effets positifs, soulignent qu'il n'est pas possible d'étudier les effets des transferts sans prendre en compte les autres effets de la migration sur les comportements et performances scolaires des enfants, en vue d'évaluer l'impact global des transferts. Plus particulièrement, dans le cas des enfants laissés avec leur mère ou avec un membre de la famille élargie (oncle, tante, etc.), des effets négatifs peuvent survenir sur la fréquentation de l'école par les enfants et sur leur assiduité, ce qui peut affecter les taux de réussite, etc. La raison en est la désintégration familiale et le manque d'affection et d'attention parentale et de socialisation familiale, notamment pour les plus jeunes qui vivent avec leur mère seule. Les enfants sont notamment moins suivis et supervisés dans leur scolarité, ce qui affecte

leur assiduité et leur performance scolaire. McKenzie et Rapoport (2005), McKenzie (2005) et Kandel (2003) montrent que c'est le cas des enfants de migrants mexicains aux Etats-Unis<sup>6</sup>. C'est le cas aussi des enfants qui restent auprès de la famille élargie et qui reçoivent ainsi relativement moins d'affection et de supervision<sup>7</sup>. Parfois, il est évoqué aussi le risque de mauvais traitements, voire l'exploitation de ces enfants, surtout les jeunes filles, par les membres de la famille élargie. Dans d'autres cas, il est constaté des taux d'abandon scolaire plus élevés et de plus fortes consommations de drogues et de produits illicites, même si ces constats ne sont pas rigoureusement fondés et méritent d'être étudiés plus profondément (cf. Cortes, 2007 pour les références).

Un autre effet, plus ambigu, est parfois souligné qui concerne le fait que les enfants laissés sur place façonnent comme projet de vie celui de migrer, avec pour conséquence une adolescence exclusivement orientée vers un tel objectif. Ceci peut, par ailleurs, avoir comme autre conséquence, un plus gros effort de la part de ces enfants pour améliorer leurs performances scolaires en vue de renforcer leur chance d'émigrer (Beine, Docquier, Rapoport, 2003), même s'il est tout à fait envisageable que cet objectif ait plutôt comme effet l'abandon de l'école et l'échec scolaire.

Ces effets complexes, et parfois opposés, poussent Lopez-Cordova et Olmeda (2006) à considérer que l'impact positif ou négatif des transferts est une question plus empirique que théorique, dépendant de chaque pays et de chaque contexte étudié et les conditions qui y règnent, ce qui devrait conduire à éviter toute extrapolation ou généralisation en la matière.

### **3.1. Impact sur l'éducation : cas du Maroc**

Comme indiqué dans la section relative à l'impact sur la pauvreté, les transferts jouent un rôle important dans l'amélioration du niveau de vie de très nombreux ménages. Il est tout à fait plausible qu'une partie de ces revenus supplémentaires alimentent des dépenses de consommation-investissement en éducation. C'est ce que montre un ensemble d'études et de travaux de recherche réalisés ces dernières années.

L'enquête INSEA déjà mentionnée (Hamdouch et al., 2000) montre qu'un cinquième des familles des migrants utilisent les transferts (en partie) à des fins d'éducation.

---

<sup>6</sup> Cet effet ne semble pas tout à fait avéré selon Lang K., Zagorky J.L. (2001), « Does Growing Up With a Parent Absent Really Hurt? », *Journal of Human Resources*, 36 (2), cité in Katseli et al. (2006).

<sup>7</sup> La littérature empirique montre que cet effet négatif n'est pas général. C'est ainsi que dans le cas des Philippines, les enfants laissés auprès de la famille élargie semblent réaliser de meilleures performances scolaires relativement aux autres (voir Battistella G., Concaco C., 1998, « The Impact of Labour Migration on the Children Left Behind: A Study of Elementary School Children in the Philippines », *Sojourn*, 13(2), 220-241, cité in Katseli et al. (2006).

**Tableau 3. Perception de l'impact de l'immigration sur les membres de la famille restés au Maroc (en %)**

	Oui	Non	Total
Subsistance	58,5	41,5	100
Amélioration du niveau de vie	58,3	41,7	100
Education	19,9	80,1	100
Création d'entreprise	3,7	96,3	100
Logement	29,2	70,8	100
Autres	2,9	97,8	100

Source : Hamdouch *et al.*, 2000.

Cette appréciation reste néanmoins subjective, fondée sur les dires des migrants qui effectuent les envois et non pas des personnes qui en contrôlent l'usage ou encore des bénéficiaires. Par ailleurs, même pour ces derniers, il peut être très difficile de distinguer clairement et précisément les postes de dépenses touchés par les transferts et par les autres sources de revenus, sans parler de l'impact de l'amélioration de niveau de vie et de consommation sur la scolarisation et, donc, sur la baisse du travail des enfants.

Fadloullah et al. (2000) soulignent qu'une proportion non négligeable de ménages de l'enquête (déjà mentionnée) a avancé comme raison d'émigrer le souci de vouloir éduquer les enfants. Migrer à l'étranger est même la principale raison évoquée par les enquêtés en vue de chercher les moyens financiers pour l'éducation de leurs enfants. Dans une région comme Tiznite (sud du Maroc), la scolarisation des enfants constitue la raison principale pour 26,3% des migrants en milieu urbain (16% en milieu rural).

L'étude de l'équipe de l'ORSEM (2006)<sup>8</sup>, montre que l'engouement pour l'éducation des enfants dans la région Souss-Massa (sud du Maroc) s'explique, selon les dires des migrants enquêtés, par le manque de chance, qui les aurait empêché d'accéder à l'école. Un de leurs grands soucis est dès lors de tout faire pour que leurs enfants ne subissent pas le même sort, surtout après avoir vu pendant leur séjour à l'étranger que l'école peut être un moteur d'ascension sociale (chose valable aussi au Maroc des années 1960 et 1970 lorsque l'école permettait l'accès facile à la fonction publique). C'est ce qui explique que l'une des principales motivations et l'une des dépenses prioritaires des transferts sont la scolarisation des enfants.

De Haas (2003) montre que, sur la vallée de Todgha enquêtée, l'éducation et le logement les deux secteurs prioritaires de consommation et d'investissement des migrants pendant les premières phases de migration (les 15 premières années). L'agriculture, l'accès à l'eau (pour l'agriculture) via l'acquisition de pompes et le creusement de puits viennent dans la phase suivante (15 à 25 ans après le départ). Viennent enfin les investissements dans des affaires économiques privées.

Faleh et al. (2002) présentent les résultats d'une enquête effectuée en août 2000, sur un échantillon de 103 individus, dans la commune rurale de Sidi Boutmime (Province d'Al Hoceïma, Rif). Cette enquête s'est intéressée aux caractéristiques sociodémographiques des émigrés, aux modalités de transferts, aux domaines d'investissements et aux transformations

---

<sup>8</sup> ORSEM (Observatoire régional des migrations, espaces et sociétés), Université Ibn Zohr, Agadir.

économiques et spatiales dans cette commune. L'économie de cette région marginalisée dépend essentiellement des revenus de l'émigration interne et internationale et de la culture du cannabis. L'enquête a montré une nette amélioration des revenus des familles de migrants et une forte utilisation de ces transferts dans les dépenses d'éducation (mais aussi l'alimentation et la santé). Les auteurs ne donnent néanmoins aucune indication sur la méthodologie de recherche suivie.

Les études empiriques de Bencherifa (1996) et de Haas (2003) montrent que, à chaque fois que l'émigration n'est pas, ou est peu, sélective sur l'éducation, les taux de scolarisation des enfants de migrants sont plus élevés que ceux des familles de non-migrants. Ces deux études montrent que cet effet positif se traduit aussi par une réduction des écarts entre garçons et filles en matière de scolarisation. Ceci est surtout valable pour le niveau primaire, mais dès le niveau secondaire, les filles sont parfois empêchées, pour des raisons sociales et culturelles, et non pas matérielles, de poursuivre leurs études. Dans ce cas, ce sont les garçons qui bénéficient le plus des transferts.

L'impact des transferts sur l'éducation est mesuré, par certains auteurs, sous un autre angle de vue. En effet, les transferts ont conduit à l'urbanisation de zones autrefois plus rurales et déshéritées, ce qui s'est accompagné d'un plus grand dynamisme économique grâce, notamment, à la création de nombreux projets et activités génératrices de revenus (petits commerces, petits ateliers, etc.), permettant ainsi le désenclavement de ces régions. Comme le note Khachani (2005), même si cette urbanisation a été plutôt spontanée et anarchique, elle a induit une amélioration de l'habitat rural et, par voie de conséquence, une amélioration des conditions de vie. Or, ceci est allé de pair avec la construction d'écoles et un meilleur accès à l'éducation des enfants, dont profitent les enfants des migrants mais les autres aussi.

Le choix de localisation des logements construits ou acquis par les migrants au profit de leur famille est un autre indicateur de l'utilisation des transferts pour favoriser la scolarisation des enfants. Il est bien connu, au Maroc, que la scolarisation des enfants en milieu rural, et notamment des jeunes filles, est souvent entravée par l'éloignement des écoles. C'est le cas, notamment, des zones montagneuses les plus enclavées et qui sont, par ailleurs, des zones de forte migration, comme dans le Rif au Nord ou l'Anti-Atlas au Sud. Les familles de migrants préfèrent se déplacer vers les axes routiers en vue de bénéficier de l'accessibilité à la ville, aux services de base, aux équipements et infrastructures, dont notamment l'école. La recherche de la proximité de l'école est alors l'expression du souhait des parents migrants d'offrir à leurs enfants la possibilité de se scolariser. Une étude menée par Berriane (1996) sur la région du Nord du Maroc montre que la principale raison d'installation de nombreuses familles de migrants à Tanger est justement la proximité des services d'éducation bien avant même la recherche d'une amélioration des conditions de vie ou d'opportunités d'investissement.

Il est intéressant de noter deux autres types d'impact social des transferts en lien avec la question de l'éducation. Les enfants et jeunes du pays font la comparaison entre la contribution économique et sociale des migrants et des non migrants. Les seconds sont assez souvent au chômage ou employés dans du travail non décent et peu rémunéré, même après avoir suivi leur éducation et obtenu des diplômes de niveau supérieur. Leur contribution à la famille et à la communauté est très limitée. En comparaison, les migrants, souvent d'une faible instruction ou moins diplômés que les autres, reviennent de temps à autre au pays, en voiture, envoient de

l'argent à leur famille, ce qui leur donne une plus grande valeur aux yeux de la famille, et des enfants et jeunes qui les prennent pour exemple à suivre (Bourquia et al. 2007). Par ailleurs, l'absence du père peut causer des effets néfastes sur les comportements et résultats scolaires des enfants de migrants. L'absence de la figure symbolique du père et le vide psychologique qui l'accompagne entravent l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, ce qui peut avoir comme conséquence sa déviance. Celle-ci prend différentes formes allant de l'absentéisme de l'école à la consommation de l'alcool et de la drogue (ibid.).

L'enquête de l'Eurostat en 2000, note que « l'émigration a provoqué des déchirements de familles entières, et l'ébranlement de traditions parfois sécurisantes, notamment en milieu rural. Les problèmes des enfants d'émigrés (tant au Maroc qu'à l'étranger) sont nombreux mais leurs solutions ne sont pas toujours évidentes » (Fadlollah et al. 2000, p. 74). La même enquête souligne que dans de nombreux cas, les femmes qui se trouvent souvent, de façon subite et non choisie, seules devant de grandes responsabilités, ne parviennent pas à contrôler l'éducation de leurs enfants lesquels tombent parfois dans des situations de délinquance.

### **3.2. Impact sur l'éducation non formelle et la formation professionnelle**

L'impact des transferts sur l'éducation non formelle et la formation professionnelle passe principalement par les actions collectives menées par les associations de migrants, en partenariat, selon les cas, avec les associations locales, les collectivités locales, l'Etat ou d'autres bailleurs de fonds internationaux.

L'exemple le plus connu au Maroc est celui de l'ONG « Migrations & Développement ». Créée en 1986, cette ONG a mis en place dans le sud du pays, un réseau d'écoles non formelles en zones rurales, en faveur aussi bien des enfants que des femmes. Les enfants (âgés de 8 à 16 ans), qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont quitté de manière précoce l'école, sont la cible prioritaire de ces écoles. Les classes sont néanmoins ouvertes aussi aux enfants de moins de 8 ans ainsi qu'aux adultes. Pour l'année scolaire 2000-2001, ce sont 725 personnes qui ont bénéficié de ce programme dont 514 enfants. Il y a lieu de noter que 80% de l'ensemble des bénéficiaires sont des femmes et des filles. Ces écoles sont financées aussi bien par les transferts de migrants que par d'autres ressources complémentaires : l'Etat paie ainsi les animateurs et d'autres bailleurs de fonds internationaux peuvent financer une partie des équipements. L'ONG Migrations & développement a aussi contribué, en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale et les communes rurales de la province de Taroudannt, à l'implantation de deux collèges ruraux à Aït Abdellah et Tataoute.

La philosophie de ces actions d'éducation est d'insister sur l'alphabétisation et l'enseignement, de valoriser l'environnement local et l'éducation au développement, tout en cherchant à mobiliser la population locale pour le changement et pour le développement (Bentaleb, 2005).

D'autres exemples (existent) d'associations de migrants qui ont œuvré dans la même direction et qui ont permis la construction d'écoles, leur aménagement, le recrutement d'animateurs,

l'alphabétisation de femmes, etc. (Lacroix, 2005). L'exemple du village des Aït Iktel<sup>9</sup> montre que les écoles informelles qui y ont été montées ont permis la suppression des corvées de l'eau et du bois, et de « scolariser à 100% les jeunes âgés de 20 ans et moins, notamment les jeunes filles dès 1996 », alors que ces taux étaient très faibles quelques années auparavant, surtout pour les filles (Amahan, 2005). Par ailleurs, un centre d'information et de formation fut créé dans le même village afin de dispenser une formation professionnelle aux femmes et aux jeunes filles (tissages) (ibid.).

### 3.3. Quelques remarques d'appréciation

Les études mentionnées apportent un éclairage utile sur l'impact des transferts des MRE en matière d'éducation, mais un ensemble de remarques sont à relever :

- Il n'existe aucune étude disponible qui porte spécifiquement sur un tel impact au Maroc. Il s'agit surtout d'éléments partiels qui sont évoqués dans le cadre d'études et recherches portant sur des objets plus larges quoiqu'en lien avec l'émigration et ses retombées locales ;
- Parmi les études évoquées, très peu nombreuses sont celles qui adoptent une approche quantitative. Ce sont souvent des études qualitatives et spatialement circonscrites, d'où l'impossibilité d'en généraliser les conclusions et les recommandations ;
- Peu de choses sont dites sur les relations entre transferts, genre et éducation alors que ce sont traditionnellement les femmes et les filles qui, notamment en milieu rural, souffrent le plus de l'analphabétisme et de la non scolarisation ;
- Les éléments d'impact considérés ne prennent que rarement en compte les aspects qualitatifs et essentiels de l'éducation : les acquis et compétences développés par les enfants ;
- Les impacts négatifs sont rarement évoqués, ce qui devrait inciter les chercheurs et les responsables publics à réaliser des enquêtes et études sur ces questions fort importantes (ou de les inclure dans des enquêtes plus générales) ;
- Comme déjà noté, les données de l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages n'ont jamais été exploitées pour mesurer ou aider à mesurer l'impact des transferts sur l'éducation, voire de les comparer avec l'impact d'autres sources de revenus ou de transferts. Ces données ne sont, par ailleurs, pas suffisantes pour mesurer toutes les dimensions de cet impact, ce qui justifie davantage la nécessité de produire des données ad hoc ;
- L'impact des transferts collectifs peut être important surtout au niveau de l'alphabétisation des femmes, au niveau des infrastructures scolaires et de l'éducation

---

<sup>9</sup> Village situé dans le Haut Atlas, à une centaine de kilomètres de Marrakech.

non formelle. De telles actions restent néanmoins partielles et très sélectives dans l'espace (de nombreuses régions n'en bénéficient pas) et leur pérennité n'est pas assurée. Un grand besoin existe ici pour évaluer précisément l'impact global de telles actions, afin notamment d'élaborer les politiques de partenariat et d'incitation nécessaires pour en améliorer l'impact, en prolonger l'effet et en généraliser le champ.

## **4. Impact en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement**

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un besoin fondamental des populations qui peut avoir des effets structurants sur le développement des enfants et sur les conditions de vie des femmes. Il permet ainsi d'éradiquer ou, au moins, de diminuer fortement certaines maladies infantiles (diarrhée, typhoïde, ...), d'épargner aux jeunes filles et aux femmes (parfois les hommes) les dures corvées de recherche de l'eau (qui peuvent prendre parfois des heures), et d'offrir alors la possibilité aux jeunes filles de se scolariser.

### **4.1. Impact en matière d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électrification : cas du Maroc**

La question de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement se pose au Maroc surtout en milieu rural. De nombreuses études montrent que les transferts des MRE ont un impact positif dans certains villages, notamment au sud du pays.

Différentes stratégies sont menées par les populations et les familles de migrants pour améliorer l'accès de leurs familles à l'eau et à l'assainissement : via des actions individuelles des ménages bénéficiaires des transferts ou via des actions collectives menées par des associations de développement rural.

- a) Les actions individuelles sont de deux types. Soit les ménages cherchent à améliorer leur accès direct à l'eau sur place, grâce, par exemple, au creusement de puits ; soit encore ils décident de se déplacer dans des localités où l'accès à l'eau est facile. L'étude réalisée par de Haas (2003) sur la vallée de Todgha montre que l'accès à l'eau est une des priorités des actions menées grâce aux apports financiers des émigrés. Ces actions varient du creusement de puits à l'assainissement. Haas (2003, 2006) indique aussi que les ménages de migrants ont tendance, dans leur majorité, à construire des logements dans des centres urbains ou périurbains (ville de Tinghir notamment). Les raisons invoquées par les ménages de migrants enquêtés sont nombreuses, l'une des principales étant de chercher à bénéficier des différents avantages et services publics (ou privés), dont notamment l'accès à l'eau potable et l'assainissement.
- b) Mais l'accès à l'eau potable et à l'assainissement demande des investissements collectifs et des dépenses difficiles à supporter par des individus ou ménages séparés. C'est ce qui explique que l'impact des transferts passe ici plus par les actions collectives que par des actions individuelles, que ce soit via les transferts collectifs menés par les associations de

migrants ou via la collecte des transferts des migrants par des associations locales, ou encore les deux à la fois.

L'ONG « Migrations & développement » est l'une des plus actives dans ce domaine. Son bulletin de décembre 2006 note que l'ONG, en partenariat avec des associations locales, a permis la création de six réseaux d'adduction d'eau potable déjà achevés et que quatre autres conventions ont été signées auprès des associations villageoises des villages de Ait Youssef, Tirsal, Tawrirt et Tislit. Par ailleurs, un projet d'assainissement environnemental a été initié au village de Tagmout. D'autres projets de ce type sont envisagés (cf. La Lettre de Migrations & développement, 2006).

Ces projets ont pour but l'amélioration des conditions de vie par l'accès à l'eau des populations rurales marginalisées de la province de Taroudannt : « La totalité du programme concerne environ 30 000 personnes et permet de maintenir et de développer l'activité agricole, principale activité économique des zones rurales ». L'ONG considère aussi que « compte tenu de la répartition traditionnelle des tâches, les femmes et les enfants seront les premiers bénéficiaires de la réduction des distances à parcourir pour s'approvisionner en eau ». Notons que dans les zones d'action de cette ONG, les enfants et femmes sont obligés de parcourir, en temps de sécheresse, entre 5 et 12 kilomètres pour trouver et rapporter de l'eau.

Les projets réalisés consistent en :

- La construction d'ouvrages d'accumulation dont notamment les réservoirs souterrains qui permettent de recueillir et de stocker les eaux de surface pendant la période des pluies afin d'alimenter les villages en eau potable ;
- L'aménagement de bassins versants à travers la construction d'impluviums (destinés à drainer les eaux de surface vers les nouffias), et les retenues collinaires (permettant la recharge de la nappe phréatique et l'irrigation et l'abreuvement des bêtes) et les seuils biologiques (qui retiennent les alluvions et évitent l'engorgement des ouvrages situés en aval).

L'ONG fait de la lutte contre les effets de la sécheresse un de ses axes d'action prioritaires avec pour principaux objectifs de mobiliser et de canaliser les ressources hydriques disponibles afin de les rendre accessibles à la population et afin d'alimenter les villages en eau potable. La population bénéficiaire est estimée par l'ONG à 35 095 personnes. Les premiers résultats du programme de lutte contre la sécheresse sont le creusement de puits ou approfondissement de puits existants dans cinq communes rurales, et l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et la mobilisation des eaux souterraines. Pour pérenniser les effets de ces actions, l'ONG met l'accent aussi sur la formation et la mobilisation de la population autour du thème de la gestion rationnelle d'eau potable (cf. le site de l'ONG : [www.migdev.org](http://www.migdev.org)).

Charfi (2007) rappelle que les premiers projets d'électrification dans la région de Ouarzazate au sud du Maroc ont eu lieu tôt dans les années 1970. Tikrit (commune de Aitzinb) est le premier village à avoir bénéficié de l'électrification, grâce à l'apport financier d'un seul émigré. Charfi (2007) note que « les habitants organisés dans la jemaà ont réalisé, par le recours aux émigrés,

deux projets d'eau potable au village Ouad Elmalh à 20 km de Ouarzazate (sur la route de Marrakech) ». La diffusion dans la vallée de Draâ fut rapide, grâce au succès de l'action dans le premier village. L'implication des émigrés, souvent sollicités par les membres de la famille restés sur place et par les institutions traditionnelles des villages, se fait alors de manière individuelle et informelle, mais couplée à celle des jemaâ qui est d'ordre coutumière. Ces actions répondent prioritairement aux problèmes les plus palpables, à savoir le manque ou l'insuffisance de l'eau potable ou d'irrigation dans les périodes de sécheresse. C'est le succès de ces premiers projets qui incite les habitants à s'engager dans d'autres projets de développement.

Notons ici que ce sont souvent les habitants des villages qui sollicitent les émigrés pour leur venir en aide. C'est le cas de certains villages dans le sud marocain lors des sécheresses aigües des années 1980 (1983-1985), où les populations locales ont cherché à s'organiser et à se mobiliser pour réaliser des projets précis, notamment en matière d'accès à l'eau. De telles initiatives ont conduit avec le temps à la création d'associations de développement, que ce soit sur le plan local, ou à l'étranger. La réussite des premiers projets de « Migrations & Développement », ONG créée en 1986 par un émigré marocain en France, dans la région de Taliouine, a incité les émigrés et les habitants des autres villages de Taroudant, Tata et Alhaouz à s'organiser pour mettre en place des projets d'électrification et d'eau potable (Charfi, 2007 ; Lacroix, 2005 ; Haas, 2003).

Charfi (2007) note que « la participation financière des émigrés aux projets des associations créées sous pression d'un problème est, en effet, importante vu leur statut économique qui est nettement supérieur à celui de la quasi-totalité des autres habitants du douar et même à celui des natifs de ces douars installés dans les villes ». L'auteur donne l'exemple de l'association Hammam Elfougani à Figuig, dont une antenne a été créée en France en 1995. L'action de cette association n'a cessé d'évoluer dans le temps, passant de la collecte d'argent d'émigrés sous forme des cotisations mensuelles destinées à l'aide du ksar, pour chercher ensuite d'autres sources de financement auprès d'autres bailleurs de fonds. Pour chercher à pérenniser l'action de l'association locale, une partie des sommes collectées a permis l'acquisition de quatre maisons dont le loyer sert à « financer des affaires collectives du ksar comme le salaire du fkih, les projets menés par l'association comme l'assainissement et l'irrigation » (Charfi, 2007). Des expériences similaires des autres associations de développement à Figuig, à Taroudant et à Tata, et ailleurs confirment ce constat (voir l'exemple typique du village des Aït Iktel, comme le montre Amahan (2005)).

La question des effets négatifs éventuels est très peu étudiée. De Haas (2003) montre que si l'accès à l'eau est une des premières priorités des actions menées, des effets négatifs peuvent émerger parfois : l'augmentation des inégalités entre ménages bénéficiaires des transferts et les autres, d'une part, et les risques écologiques et sanitaires qui peuvent être générés par l'utilisation massive des ressources hydriques disponibles du fait du recours intensif aux pompes à moteur, d'autre part.

## 4.2. Quelques remarques d'appréciation

Comme pour les dimensions précédentes, les études qui se rapportent à l'impact des transferts sur l'accès à l'eau et à l'assainissement au Maroc s'avèrent utiles mais comportent un certain nombre de lacunes qu'il faudrait combler dans des recherches futures :

- Il n'existe aucune étude disponible qui soit dédiée à la mesure d'un tel impact au Maroc ;
- Parmi les études évoquées, très peu nombreuses sont celles qui adoptent une approche quantitative, ce qui en limite la portée explicative et la généralisation ;
- Peu de choses existent sur les relations entre transferts, genre et accès à l'eau potable et à l'assainissement alors que ce sont traditionnellement les femmes et les filles qui, notamment en milieu rural, supportent la charge et les coûts de l'absence de tels services en termes de temps, de fatigue et même de risque d'échec ou abandon scolaire ;
- Les impacts négatifs sont rarement évoqués, ce qui devrait inciter à mener des recherches et enquêtes sur ces questions (ou de les inclure dans des enquêtes plus générales) ;
- Les données de l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages n'ont jamais été exploitées pour mesurer ou aider à mesurer l'impact des transferts sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Ces données ne sont, par ailleurs, pas suffisantes pour mesurer toutes les dimensions de cet impact ;
- L'impact des transferts collectifs et des actions menées par les associations des migrants et des associations locales est prépondérant dans les régions où elles ont lieu. Les actions menées par les ONG s'avèrent utiles chaque fois qu'il s'agit d'infrastructures ou de projets qui ne peuvent être pris en charge par des ménages individuels. De telles actions restent néanmoins partielles et très sélectives dans l'espace et leur pérennité est discutable. Un grand besoin existe ici pour évaluer précisément l'impact global de telles actions, afin notamment d'élaborer les politiques de partenariat et d'incitation nécessaires pour en améliorer l'impact, en prolonger l'effet, et en généraliser le champ géographique.

## 5. Impact des transferts sur la nutrition et la santé

L'effet de la migration, et encore moins celui des transferts, sur la santé des enfants, des femmes et des communautés locales, est peu étudié, même à l'échelle internationale.

Si on se limite à la santé physique, un tel effet peut être appréhendé de deux manières : celui qui passe par les transferts financiers et celui qui passe par les flux de connaissance. C'est le premier canal qui nous concerne le plus ici. En augmentant les revenus des ménages des migrants, les transferts offrent plus de possibilités à ceux-ci de consommer des biens de meilleure qualité et

plus favorables à une bonne santé, leur permettant ainsi d'améliorer leur état de santé, ainsi que de faire des dépenses directes de santé<sup>10</sup>.

Hildebrandt et McKenzie (2005) montrent, dans le cadre d'un travail économétrique portant sur des données démographiques nationales du Mexique, que les effets des transferts sur la santé des enfants sont positifs, l'augmentation des revenus des ménages bénéficiaires permettant un meilleur accès aux soins médicaux et aux différentes facilités susceptibles d'améliorer l'état sanitaire. Ces effets se manifestent notamment par la baisse de la mortalité infantile et par le poids des bébés à la naissance lequel est, généralement, est plus élevé chez les enfants de migrants que chez les enfants de non-migrants (cf. aussi Lopez-Cordova, 2006a, Cortes, 2007). Les auteurs considèrent aussi que ces effets ne sont pas dus uniquement aux transferts monétaires mais à leur combinaison avec le transfert de connaissance en faveur des mères restées dans le pays.

Néanmoins, ces effets sont relativisés par le fait que les soins de santé préventifs, tels que l'allaitement maternel et la vaccination, sont moins prévalents chez les enfants des ménages migrants que pour les autres : les enfants de migrants sont moins susceptibles d'être allaités, d'être totalement vaccinés, ou de consulter un médecin au cours de la première année de leur vie (Hildebrandt et McKenzie, 2005).

Par ailleurs, l'absence prolongée de l'un des parents peut avoir des effets négatifs sur la santé des enfants qui nécessitent d'être mieux connus, notamment sur les plans affectif et psychologique. Ainsi, l'effet de la prise en charge des enfants par les familles élargies sur la santé des enfants n'est pas bien connu (Coronel et Unterreiner, 2005).

L'effet positif des transferts sur la santé peut aussi passer par des voies indirectes, comme par exemple de meilleures conditions de logement, lesquels offrent des facilités et commodités qui ont des effets certains sur la santé, grâce notamment à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement (Cortes, 2007).

Notons, enfin, que l'effet des transferts sur la santé peut opérer sur un plan plus large que celui du ménage, à savoir celui d'une communauté. Ceci passe par la construction (ou contribution à la construction) ou l'entretien des infrastructures sanitaires (dispensaires). Ils peuvent aussi être le résultat d'actions réalisant un meilleur accès à l'eau potable et, donc, affectant positivement la santé des populations. En ce sens, ces transferts s'avèrent bénéfiques tant aux familles des migrants qu'à celles des non-migrants.

## **5.1. Impact sur la nutrition et la santé : cas du Maroc**

Il n'existe que quelques rares études qui discutent des éventuels effets positifs des transferts sur la nutrition et la santé des enfants et des femmes.

---

<sup>10</sup> Ce résultat dépend des résultats généraux de l'économie de la santé qui indiquent une relation positive entre niveaux de revenus et indicateurs de santé aussi bien pour l'ensemble du ménage que pour les différents membres le composant, y compris les enfants. Pour plus de détails voir Hildebrandt (2004).

Les études disponibles insistent sur le fait que l'impact positif des transferts passe ici par différents canaux : dépenses de revenus des transferts pour l'alimentation et pour les soins de santé, les meilleures conditions de logement et d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la construction de dispensaires, les actions d'alphabétisation et d'information préventive, et enfin via des actions de plus long terme comme le soutien aux actions génératrices de revenus.

- a) Toutes les études menées sur l'utilisation des transferts au Maroc mettent en avant le fait que la consommation occupe la grande part des sommes dépensées. L'amélioration des revenus par les transferts permet une alimentation plus abondante et plus riche. Fadloulah *et al.* (2000) trouvent que les dépenses quotidiennes et les biens de consommation représentent souvent plus de 90% des dépenses d'argent liées aux transferts des MRE (cf. tableau 4).

**Tableau 4. Nature des dépenses de l'argent de l'émigration par les ménages selon le statut migratoire et le milieu de résidence (%)**

Nature des dépenses	M. récent		M. ancien		M. retour		M. mixte		M. non-mig.	
	urb.	rural	urb.	rural	urb.	rural	urb.	rural	urb.	rural
Dépenses quotidiennes	91,2	94,4	84,1	94,8	83,3	90	93,2	78,4	85,7	100
Biens de consommation	0,9					10	2,3	2,7	3,6	
Achat de terre/bétail	0,9	1,7		2,6						
Achat ou construction de logement	1,8	0,6	6,3		16,7					
Entreprise non agricole	0,9	0,6	1,6				5,4			
Remboursement de dettes	1,8	-		1,3				8,1		
Frais de santé	-	1,1	4,8				4,5		10,7	
Epargne		1,1		1,3				2,7		
Pèlerinage	0,9	-	1,6							

Source : Fadloulah *et al.* (2000)

La dernière enquête menée par la Fondation Hassan II pour les MRE (Hamdouch, 2007) montre que 71% des transferts des migrants interrogés vont à la consommation. L'enquête de l'INSEA (Hamdouch et al., 2000) avait montré qu'une majorité de plus de 58% des émigrés pensent que le principal impact des transferts est celui d'améliorer le niveau de vie et de leur offrir les moyens de subsistance nécessaires, bien avant l'éducation, le logement et l'investissement productif (cf. tableau 3). De Haas (2003) montre que les transferts sont, en partie, utilisés par les familles de migrants dans la vallée de Todgha comme stratégie de survie et de subsistance. L'étude montre que plus de 40% des ménages enquêtés ont, au moins, un membre émigré et reçoivent des fonds qui augmentent sensiblement et de manière stable les revenus des ménages bénéficiaires (représentant en moyenne le tiers de leurs ressources).

L'importance des dépenses en nourriture, en termes quantitatifs et qualitatifs, apparaît surtout dans les premières années du départ du migrant, où ces dépenses figurent parmi les utilisations prioritaires des transferts par les ménages les recevant. Faleh et al. (2002) indiquent, sur la base de leur enquête de 2000 (déjà mentionnée) sur dans la commune rurale de Sidi Boutmime (Rif) que l'augmentation substantielle des revenus grâce aux transferts est utilisée en bonne partie (sans d'autres précisions) dans les dépenses d'alimentation et de santé (l'éducation aussi). Bourqia et al. (2007) montrent que les familles des migrants les plus pauvres des régions étudiées utilisent les revenus de

transferts principalement pour la nourriture (et les soins de santé). Une bonne alimentation améliore la santé des enfants et des mères et les prévient des différentes insuffisances possibles. Déjà dans les années 1980, Charbit et Bertrand (1985, 1986) avaient trouvé, sur la base d'une étude menée sur divers données dans différents pays méditerranéens, dont le Maroc, que les enfants de migrants restés dans le pays bénéficiaient d'une meilleure santé que les autres enfants. A la même période, Lazaar (1987) évoque une étude menée au milieu des années 1980 sur la commune rurale de Bni Boufrah (province Al-Hoceima, Rif), qui aurait montré que les dépenses courantes de consommation des familles de migrants étaient de 1,32 fois supérieures à celles des familles de non-migrants, avec une plus grande diversification et richesse des aliments (viandes) et, par ailleurs, de plus grandes dépenses en matière d'éducation et d'habillement des enfants ;

- b) L'amélioration des revenus, grâce aux transferts, permet un meilleur accès aux soins de santé. Bourqia et al. (2007) montrent que les familles des migrants les plus pauvres utilisent ces transferts principalement pour la nourriture et les soins de santé. L'enquête Eurostat (Fadloulah et al. 2000) relativise ce constat en indiquant des dépenses en frais de santé qui restent relativement modestes et concentrées en milieu urbain<sup>11</sup>. L'étude menée par de Haas (2003) montre que, sur la vallée de Todgha, les dépenses de santé sont prioritaires, au même titre que les dépenses d'éducation et de nourriture, surtout pendant les premières années après le départ du migrant.
- c) l'accès à l'eau potable, grâce aux transferts, directement ou par le biais des ONG de migrants, réduit les risques de maladies liés à la consommation d'eau non potable, ainsi que les éventuelles maladies qui peuvent provenir des corvées quotidiennes liées à la recherche de l'eau (de Haas, 2003, 2006, 2007) ;
- d) l'acquisition de logements dotés de l'accès à l'eau potable et aux différentes facilités sanitaires (toilettes, salles de bain, etc.), offre de meilleures conditions sanitaires (Berriane, 1996, 2003 ; de Haas, 2003, 2006 ; Lazaar, 1987). Charbit et Bertrand (1985, 1986) notent qu'une enquête menée à Khémisset et Marrakech dans les années 1980 a permis de voir que la santé des enfants s'améliore indirectement grâce aux meilleures conditions de logement. C'est ainsi que, alors que tous les logements des migrants de Khémisset disposaient d'un accès à l'eau, à l'électricité et possédaient des toilettes, ils n'étaient que quatre sur dix pour les autres ménages (un résultat extrême, selon les auteurs, par rapport aux autres pays étudiés). Le fait de choisir d'habiter en milieu urbain reflète aussi la volonté de se trouver à proximité des services publics (et privés) de santé (de Haas, 2006, 2007). Fadloulah et al. (2000, p. 73) expliquent qu'« une bonne partie des émigrés issus des campagnes préfèrent installer leurs familles en ville pour des

---

<sup>11</sup> Les dépenses des familles de non-migrants ne sont supérieures à celles des familles de migrants (tableau 4) qu'en termes relatifs. Les revenus plus élevés de celles-ci peuvent très bien correspondre à des dépenses de santé plus élevées, en termes absolus. Par ailleurs, ce résultat peut s'expliquer d'une autre manière: les membres des familles de non-migrants sont moins susceptibles de rencontrer des problèmes de santé vu qu'ils ont de meilleures conditions de nutrition, de logement, d'accès à l'eau potable, etc.

raisons de meilleures commodités de contact avec elles (envoi d'argent, visites et communications plus faciles) et pour les faire profiter des services et équipements ainsi que des moyens de confort qu'offre la ville, notamment la scolarisation des enfants et l'accès aux soins de santé dont les campagnes sont déficientes ».

- e) la construction de dispensaires ruraux ou l'amélioration des structures existantes grâce aux ONG de migrants et en collaboration avec les associations locales et les pouvoirs publics permet un meilleur accès de proximité aux services de santé (Migrations et développement, 2003 ; Lacroix, 2005). Par exemple, l'ONG « Migrations & Développement » mène des projets qui visent à améliorer l'accès aux équipements de santé des populations rurales des zones les plus défavorisées, à répartir les dispensaires ruraux de manière plus équitable, à améliorer l'équipement des dispensaires existants. Les dispensaires construits couvrent chacun entre 5 000 et 8 000 personnes. Les populations cibles de ces projets sont « en priorité aux populations villageoises les moins mobiles et en particulier aux femmes et aux enfants » (Migrations et développement, 2003). Plus concrètement, ces projets visent à « améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales du cercle de Taliouine, en favorisant l'accès aux soins préventifs et curatifs » le but étant de « lutter contre la mortalité maternelle, infantile et accidentelle » et d'« améliorer l'accès aux soins des villages les plus pauvres ». Les résultats de telles actions sont non négligeables sur le plan local : création de 10 dispensaires ruraux ; équipement de 24 dispensaires nouveaux et existants en mobilier et en matériel médical ; équipement en médicaments complémentaires ; mise en place de personnel de santé dans les dispensaires ruraux ; équipement d'un véhicule d'évacuation d'urgence type ambulance pour chaque dispensaire (cf. [www.migdev.org](http://www.migdev.org)).

Il convient de noter, ici, que ces actions ne pouvaient réussir sans l'engagement des populations villageoises, sans la collaboration des communes rurales (qui, au-delà des 25 % d'apport financier par dispensaire, s'engagent à assumer la gestion technique et financière, l'entretien et la maintenance des ambulances et à recruter voire salarier les équipes médicales) et du ministère de la Santé (qui s'engage à assurer le renouvellement des stocks de médicaments, à attribuer le personnel de santé, et à gérer conjointement, sous forme de convention avec chaque commune rurale concernée, l'équipement des dispensaires).

On pourrait aussi citer l'exemple du village des Aït Iktel où l'aménagement et l'équipement du dispensaire local, grâce à l'association villageoise financée, en partie, par les transferts des migrants, a permis d'éradiquer la mortalité des jeunes mères, de vacciner tous les enfants et les futures mères et d'introduire dans les mœurs le planning familial (plus de 80 % des couples suivent le planning familial) (Amahan, 2005).

- f) Les actions d'alphabétisation menées dans les écoles non formelles construites grâce (partiellement) aux transferts de migrants peuvent améliorer l'état de connaissances des femmes en matière de santé reproductive et d'hygiène (Migrations et développement, 2003 ; de Haas, 2003 ; Lacroix, 2005). Par exemple, depuis 1996, l'ONG « Migrations &

Développement » mène, en collaboration avec le ministère de la Santé, des actions de sensibilisation et d'information en matière de santé et d'hygiène.

- g) De Haas (2003, 2006) montre aussi que l'utilisation des fonds transférés pour une meilleure nourriture et un meilleur accès aux services de santé ne passe pas uniquement par les dépenses directs des revenus de ces transferts en biens d'alimentation ou en soins de santé mais aussi par des voies plus détournées et plus étalées dans le temps. Nous avons déjà évoqué l'utilisation des loyers de logements comme source de revenus stables dans le temps. Mais il y a surtout les actions qui visent à diversifier les activités économiques, pour ne pas se limiter aux seules activités agricoles et pastorales traditionnelles aux revenus instables. La diversification et la pluri-activité ont un impact positif sur les revenus des populations concernées et, par conséquent, sur leur alimentation et sur leur accès à la santé et aux autres services de base. Le cas étudié par De Haas (2003) est intéressant dans la mesure où il montre l'exemple d'une population qui ne fait pas des transferts un substitut au travail et aux revenus du travail. Tout au contraire, les transferts sont utilisés comme un moyen de dépasser les limites des mono-activités traditionnelles aux revenus volatiles et vulnérables aux conditions climatiques. La pluri-activité est un moyen de réduire cette vulnérabilité et une stratégie pour s'assurer des revenus et des conditions de vie plus sûres et plus stables. De Haas (2003) constate ainsi que les ménages recevant des fonds ont tendance à avoir plus de revenus non-migratoires que les autres ménages. Contrairement aux idées reçues (auxquelles n'échappent pas certaines recherches sur la migration), les ménages de migrants ne semblent pas déboursier leurs revenus dans des dépenses ostentatoires et luxueuses. La plus grande propension à l'investissement économique et social des migrants s'explique notamment par le fait que les migrants et leurs familles disposent de revenus relativement stables et, le plus souvent, d'une sécurité sociale, d'allocations familiales, d'une retraite, toutes choses qui les autorisent à prendre plus de risque d'investissement. Certaines ONG de migrants ont bien compris cette dimension importante de l'impact social des transferts, en orientant de plus en plus leur action vers des projets de création ou de soutien d'activités génératrices de revenus, surtout en faveur des femmes, que ce soit à travers la valorisation des produits locaux (safran, huile d'argan ou d'olive, artisanat, etc.) ou encore le tourisme rural solidaire, etc.

## **5.2. Quelques remarques d'appréciation**

Comme pour les dimensions précédentes, malgré l'éclairage utile apporté par les études mentionnées, des remarques critiques s'imposent ;

- Il n'existe pas d'études dédiées à l'effet des migrations et des transferts des migrants sur la nutrition et la santé des populations, et en particulier en ce qui concerne les enfants et les femmes ;
- Parmi les études évoquées, très peu nombreuses sont celles qui adoptent une approche quantitative, ce qui empêche toute généraliser des résultats ou des recommandations ;

- Peu de choses existent sur les relations entre transferts, genre et nutrition ou santé même si, à titre d'exemple, la santé maternelle est déterminante pour la santé des enfants ;
- Les impacts négatifs sont rarement évoqués, ce qui devrait inciter les chercheurs et les responsables publics à réaliser des enquêtes sur ces questions (ou de les inclure dans des enquêtes plus larges) ;
- Les données de l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages n'ont jamais été exploitées pour mesurer ou aider à mesurer l'impact des transferts sur la santé. Ces données ne sont, par ailleurs, pas suffisantes pour mesurer toutes les dimensions de cet impact.
- L'impact des transferts collectifs peut être important surtout au niveau des projets qui demandent des financements relativement importants (construction de dispensaires par exemple). De telles actions restent néanmoins partielles et très sélectives dans l'espace, et leur pérennité n'est pas garantie.

## **6. Impacts des transferts sur l'accès à l'information et aux médias**

L'impact des transferts sur l'accès des enfants et des femmes à l'information et aux médias est encore moins étudié que tous les autres aspects. Mais plusieurs indicateurs tendent à montrer que les familles des migrants, et notamment les femmes et les enfants, bénéficient d'un meilleur accès que les familles des non-migrants. Ces effets peuvent être non négligeables tant sur le droit à l'information que sur les autres dimensions de développement humain et social, notamment celles liées à l'éducation et à la santé.

L'accès à l'information et aux médias peut se faire par plusieurs canaux, directs ou indirects, aux effets souvent complémentaires.

- a) Il s'agit d'abord de la disposition des outils d'accès aux médias et à certains formats de l'information, notamment la radio et la télévision, les téléphones fixes et portables, l'internet, etc.

Haas (2003, 2006) souligne qu'une véritable « révolution des médias » avait pris place dans les années 1990 grâce aux migrants et à leurs transferts, et ensuite à l'effet d'imitation des autres ménages. C'est ainsi qu'en 1999, 80% des ménages de la vallée de Todgha étaient équipés de télévision et 44% disposaient de l'accès aux chaînes de télévision étrangères, européennes (notamment françaises) ou arabes (notamment du Moyen-Orient), taux largement supérieurs aux régions rurales voisines où la migration à l'étranger est moins forte. Berriane (2003) note, pour sa part, que grâce au téléphone portable, à l'antenne parabolique et aux télévisions par satellites, ainsi que grâce à internet, les distances entre Nador ou Oujda (nord-est du Maroc) et Düsseldorf ou Francfort se sont largement réduites. Amahan (2005) note à quel point les migrants, à travers l'association Aït Iktel, ont permis dans les années 1990, à travers l'électrification

du village du même nom, de généraliser l'accès des ménages à la télévision et aux satellites, autrefois quasiment absents.

Rien n'est dit, en revanche, sur les effets de cet accès aux médias. Or de tels effets peuvent être aussi bien positifs (information, alphabétisation, santé, etc.) que négatifs (renforcement de l'attrait de la migration pour les enfants et les jeunes, leur sentiment de privation, etc., parfois au détriment de la scolarité).

- b) Il s'agit aussi des actions d'information auprès de certaines catégories cibles, comme les femmes, en matière de santé reproductive, de pratiques contraceptives ou d'hygiène. Ce sont souvent des actions permises par la création d'espaces dotés d'équipements pour diffuser l'information dans les domaines de l'hygiène, de la santé, de la nutrition, de la culture, telles que celles développées par l'ONG « Migrations et développement local » (Amahan, 1998, 2005). Ainsi, le centre d'information et de formation, créé par l'association Aït Iktel, a permis « d'organiser des séances de sensibilisation dans divers domaines : social, économique, santé, culturel » (Amahan, 2005).
- c) L'accès amélioré à l'information (les termes de transmission de connaissance ou d'apprentissage seraient plus adéquats ici) peut s'obtenir aussi à travers les contacts directs entre les familles et leurs migrants pendant les périodes de vacances, contacts et échanges qui peuvent toucher aussi la famille élargie, les voisins et le reste de la communauté locale. De Haas (2007) et Fargues (2004), en s'inspirant des travaux de Courbage (1995), soulignent que ce genre de contact et d'échange a probablement joué un rôle non négligeable dans la diffusion et l'adoption de nouveaux modèles de mariage et du schéma de la petite famille et ses normes, ce qui aurait permis d'accélérer le processus de transition démographique.
- d) Certaines actions collectives d'ONG de migrants peuvent utiliser une partie des transferts pour organiser des échanges entre populations étrangères (jeunes, professionnels de la santé, de l'éducation, du développement, de l'eau, etc.) et populations locales. L'ONG « Migrations & Développement » organise ainsi des échanges franco-marocains et des chantiers de jeunes dans le sud du Maroc depuis le début des années 1990. Chaque année, des groupes de jeunes partent dans des villages du sud marocain afin de participer à un échange autour de projets de rénovation de bâtiments, d'aménagement d'écoles, d'environnement ou d'hydraulique.
- e) Notons enfin un autre lien possible entre transferts de migrants et information ou médias. Il s'agit moins d'accès ou de disposition que d'utilisation et d'appropriation des nouvelles technologies d'information et de communication. En effet, l'expérience du village des Aït Iktel, dont une partie non négligeable de la population vit essentiellement des transferts de migrants, est édifiante à cet égard. Grâce à l'association du village, aux transferts de ses migrants et à l'appui de l'Institut de la Banque mondiale, un « souk virtuel » a été créé pour permettre le désenclavement commercial de la population locale et l'accès de ses produits traditionnels au marché international. L'expérience qui a eu un certain succès a fait tâche d'huile dans le reste du monde arabe (Banque mondiale, 2003).

## 6.1. Quelques remarques d'appréciation

Plus encore que les autres types d'impacts sociaux des transferts, celui lié à l'accès à l'information et aux médias semble extrêmement peu étudié même à l'échelle internationale. Les quelques rares études mentionnées qui évoquent cette question, apportent certes quelques éclairages utiles mais qui restent limités :

- Parmi les études évoquées, très peu nombreuses sont celles qui adoptent une approche quantitative ;
- Peu de choses existent sur les relations entre transferts, genre et accès à l'information et aux médias ;
- Les impacts négatifs sont rarement évoqués, et lorsqu'ils le sont ils ne sont jamais démontrés ;
- Les données de l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages n'ont jamais été exploitées pour mesurer ou aider à mesurer l'impact des transferts sur l'accès à l'information et aux médias. Ces données ne sont, par ailleurs, pas suffisantes pour mesurer toutes les dimensions de cet impact.
- L'impact des transferts collectifs peut être important surtout lorsqu'il s'agit d'équipements ou de centres collectifs qui permettent un meilleur accès à des informations et connaissances utiles pour le développement humain et social des enfants et des femmes (santé, culture, promotion, etc.). De telles actions restent néanmoins partielles et très sélectives dans l'espace et leur pérennité n'est pas assurée. Comme pour les autres dimensions précédentes, un grand besoin existe là aussi pour évaluer précisément l'impact global de telles actions.

## 7. Impacts des transferts sur le genre

Les études sur les transferts de migrants se font généralement dans une perspective qui considère implicitement que le genre importe peu pour comprendre l'impact des transferts.

Dans quelle mesure les transferts peuvent-ils contribuer à l'objectif de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ? Le rapport sur L'état de la population 2006 (FNUAP, 2006), portant sur « les femmes et la migration internationale » souligne que la migration et les transferts peuvent contribuer au processus d'autonomisation des femmes de migrants restées dans leur pays, et ce à travers le plus de revenus qu'elles acquièrent et le surcroît d'autonomie et d'estime de soi auxquelles elles parviennent. Néanmoins, la migration peut générer de nouvelles vulnérabilités et en renforcer de plus anciennes.

Deux types d'impact sont discutés ici : ceux des transferts sur les relations de genre et ceux des transferts selon le genre de celui qui envoie des fonds.

Lu et Treiman (2007) considèrent que les transferts ont des effets positifs sur les relations de genre, notamment en réduisant les inégalités intrafamiliales et en renforçant l'autonomie des femmes restées au pays. Cet effet peut se combiner avec celui de l'accès de ces femmes au marché du travail et à l'emploi rémunéré, ce qui renforce leur autonomie et leur indépendance (Cortes, 2007).

Mais ces effets positifs sont à relativiser à cause de l'existence d'autres effets qui les contrecarrent, du fait de l'émergence de nouvelles vulnérabilités désavantageant les femmes. Parfois, ce sont les rôles traditionnels qui se renforcent comme lorsque les femmes restées dans le pays se retrouvent sous la tutelle de la famille élargie (belle-famille notamment), renforçant ainsi le contrôle familial et social sur elles. Cortes (2007) souligne que, malgré le peu de recherches empiriques en la matière, les études de cas disponibles, toutes relevant toutes de méthodologies qualitatives, montrent que les transferts peuvent être accompagnés d'effets sociaux néfastes : désintégration de la famille, divorces, coûts émotionnels pour les femmes (et les enfants).

Néanmoins, de nouvelles stratégies familiales peuvent être développées par les femmes et des réseaux sociaux peuvent se former qui, en parallèle aux transferts, compensent relativement ces coûts. De plus, l'utilisation des nouveaux moyens d'information et de communication (téléphone portable, email, etc.) peut contribuer à alléger de tels coûts.

Concernant les effets des transferts selon le genre de l'émigré, les femmes migrantes semblent envoyer une plus grande proportion de leurs revenus que les hommes, même si elles sont souvent moins bien rémunérées et moins qualifiées que ceux-ci. L'étude menée en 2000 par l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) et par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) montre que les femmes du Bangladesh qui travaillent au Moyen-Orient envoient chez elles presque les trois-quarts de leurs revenus. Elle montre aussi que plus de la moitié des fonds envoyés par ces femmes (56%) sont utilisés à des fins sociales (nourriture, soins de santé, éducation). Les femmes sont dans ce cas plus disposées à investir dans leurs enfants que les hommes qui ont plutôt tendance à dépenser les sommes reçues en biens matériels (voitures, télévision, etc.), ou pour acquérir des biens immobiliers ou du bétail.

Certaines études ont montré aussi que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à envoyer de l'argent que les hommes. Une étude menée sur les migrants du Nicaragua en Amérique latine montre que 87% des femmes envoient des fonds contre seulement 57% des hommes<sup>12</sup>.

## **7.1. Impacts des transferts sur le genre : cas du Maroc**

Alami-Mchichi (2007) souligne la quasi-absence de recherche portant sur la relation entre genre, migration et développement dans le cas du Maroc et encore moins en relation avec les transferts.

---

<sup>12</sup> Barahona Portocarrero, Milagros (2001) "Estudio de Mujeres nicaragüenses emigrantes laborales en Costa Rica", Proyecto INT/00/M62/NET, Managua, cité in Alami-Mchichi (2007).

Pour elle, les recherches courantes sur ces questions sont dominées par une vision qui considère implicitement que les hommes sont les seuls acteurs concernés par ces phénomènes, les femmes n'étant qu'accompagnatrices, négligeant ainsi les rapports sociaux qui influent les perceptions et les pratiques des rôles des uns et des autres. De nombreux facteurs expliquent l'absence de la dimension genre dans les recherches : la féminisation récente des flux migratoires, le retard théorique pris par les études sur la relation entre migration et développement qui, généralement, réduisent l'impact des migrations à une contribution masculine aux revenus des ménages restés dans le pays d'origine. Lorsque l'impact des transferts sur le développement est étudié, il l'est dans une perspective économiste restrictive qui ne prend pas en compte les éventuelles différences de comportement et de motivations selon le genre.

### **Transferts des femmes versus transferts des hommes**

Les premières vagues d'émigration marocaine (années 1960 et 1970) étaient essentiellement masculines et concernaient principalement une main-d'œuvre non qualifiée, appelée pour les besoins des pays européens à l'époque. Dès les années 1970, bénéficiant des mesures de regroupement familial, un début de féminisation et de rajeunissement de l'émigration a été constaté (Nadif, 2005), qui s'est prolongée par la montée des flux de jeunes étudiantes et, plus récemment, par celle des jeunes femmes qui migrent clandestinement ou de manière détournée (mariages blancs, etc.). Les conséquences de cette féminisation des migrations restent très peu étudiées, notamment en ce qui concerne la relation avec les transferts et leur utilisation. Un certain nombre de recherche et d'étude donnent, néanmoins, quelques indications intéressantes en ce sens.

Alami-Mchichi (2007) considère que la féminisation des migrations au niveau mondial, en général, et au niveau du Maroc, en particulier, trouve sa traduction dans la féminisation des transferts. Mais si les femmes, au même titre que les hommes, sont en priorité mus par la volonté d'aider leurs familles à améliorer leur condition de vie (grâce aux transferts d'argent), il reste que peu de choses sont connues au Maroc sur la différence entre hommes et femmes dans la manière de gérer ces contributions, le type d'affectation des sommes transférées, leur intensité, etc.

L'une des questions les plus importantes à cet égard est de chercher à mesurer le poids des valeurs traditionnelles dans l'acte de transférer : autrement dit, l'autorité du père et des relations familiales ainsi que des rôles sociaux qui les accompagnent trouvent-ils un prolongement dans les motivations, destinations et affectations des transferts réalisés par les migrantes ? Quel est aussi le poids du statut matrimonial de la femme migrante dans ses décisions en matière de transfert ?

L'auteur se pose aussi la question de savoir si les femmes au Maroc ont, comme c'est le cas dans un certain nombre de pays en Asie, tendance à envoyer plus d'argent à leur famille relativement à leurs revenus, alors même qu'elles sont, en général, moins bien rémunérées que les hommes. Il est ainsi regrettable que le chapitre consacré aux transferts dans l'enquête INSEA (Hamdouch et al. 2000) traite de nombreuses caractéristiques des migrants qui envoient des fonds (âge, nombre d'années depuis le départ, niveau scolaire, taille du ménage, état matrimonial, etc.) sauf celui de leur sexe !

L'étude de Bourqia et al. (2007) a relevé de nouvelles pratiques de mariages blancs des jeunes filles avec des émigrés, avec le soutien financier des familles en vue d'aider leurs filles à partir à l'étranger. Très souvent, les transferts constituent, dans ce cas-là, la motivation principale de l'émigration. L'étude a noté que les filles candidates à ce type de pratique étaient séduites par la migration, par le prestige et le pouvoir qu'elle permet d'acquérir auprès de la famille grâce aux transferts d'argent. Femmes et hommes partagent donc en priorité l'idée de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de leur famille. Il reste à savoir s'ils le font de la même manière.

L'étude récente de la Banque mondiale (2007) apporte ici un éclairage utile : « Les communautés qui ont une plus grande mobilité de pauvres tels qu'Aït Hammi, Bir Anzarane, et Fom Zaouia, envoient un plus grand nombre de jeunes femmes à l'étranger que les communautés rurales de plus petite taille où les femmes sont davantage confinées au foyer et qui craignent la migration. » L'explication qui est donnée à cette nouvelle tendance est que « les filles procèdent à des envois de fonds plus réguliers que les fils ».

### **Impact des transferts sur les femmes restées au pays**

Souvent, il est considéré dans la littérature sur le Maroc que la migration améliore la condition des femmes restées au pays, encourage leur émancipation et les rend plus autonomes (Aït Hamza, 1988, 1995 ; Fadloulah et al., 2000).

L'enquête d'Eurostat en 2000 conclut sur l'affirmation du rôle accru des femmes de migrants restées dans le pays. Elle considère que l'un des principaux effets sociaux directs de l'émigration est la montée du nombre de ménages dirigés par des femmes après le départ des maris. C'est ainsi que 15% des ménages de migrants enquêtés sont dans cette situation, ce qui est pratiquement le double que dans les ménages de non-migrants (moins de 8%) (Fadloulah et al., 2000). Le phénomène est, par ailleurs, particulièrement présent chez les ménages à migrant récent et dans les villes, les traditions et la famille élargie étant moins pesantes dans ces deux cas et empêchant moins les femmes à prendre les rênes du ménage. L'émigration se révèle ainsi comme facteur de transformation des relations familiales et de genre dans les communautés concernées.

Mais Van Rooij (2000) montre, dans son étude sur les femmes de migrants dans la vallée de Todgha, que les fonds sont envoyés souvent au chef de famille masculin désigné, et que les femmes qui restent dans la famille élargie ont probablement moins de contrôle sur ces fonds. Pour éviter de soutenir l'ensemble de la famille, et pour se libérer du contrôle social de la famille étendue, les femmes de migrants et leurs enfants quittent parfois celle-ci pour vivre en famille nucléaire, quitte à faire en sorte que l'argent envoyé par le mari soit utilisé pour se loger loin et, donc, indépendamment de la belle-famille. Les femmes qui deviennent chefs de ménages et qui ne sont plus sous l'autorité de la belle-famille ou du grand frère ont tendance, notamment grâce aux transferts, à devenir plus autonomes. Elles ont aussi tendance à décider elles-mêmes sur les questions liées à l'éducation des enfants, en particulier des filles.

Grâce aux transferts, les femmes de migrants ont parfois la possibilité d'employer d'autres femmes ou hommes pour les tâches domestiques et agricoles (Aït Hamza, 1995), et pour alléger les charges physiques qui étaient les leurs auparavant. Ce faisant, elles améliorent leur situation et leur statut en comparaison aux autres femmes (Van Rooij, 2000).

De Haas (2007) et van Rooij (2000) considèrent que toutes ces évolutions ne reflètent pas, néanmoins, une réelle évolution des relations de genre traditionnelles, les femmes restant assignées aux mêmes tâches traditionnelles (les enfants, tâches domestiques, l'agriculture). Par ailleurs, les nouvelles responsabilités de ces femmes ne sont pas toujours perçues par celles-ci comme une forme de liberté mais comme une surcharge, et même leur statut de chef de ménage se perd rapidement dès le retour du mari migrant.

Nadif (2005, 2007) souligne que pour les femmes et enfants de migrants qui restent dans le pays, l'enrichissement matériel grâce aux transferts s'accompagne souvent d'un appauvrissement aux niveaux affectif et psychique. L'absence du mari migrant peut avoir comme conséquence de laisser la femme subitement devant une masse de responsabilités qu'elle n'a pas nécessairement choisies et qu'elle n'est pas toujours en mesure à assumer à elle seule. Non seulement, elle doit s'occuper des travaux domestiques habituels mais aussi de l'éducation des enfants. Or, et ceci est surtout vrai en milieu rural, ces femmes sont souvent analphabètes et n'ont pas la capacité de suivre et de contrôler la scolarité de leurs enfants, d'autant plus que ces derniers sont parfois moins motivés par l'école que par la perspective de migrer<sup>13</sup>.

L'étude en cours, menée par une équipe de recherche de l'université Hassan II- Mohammedia, en collaboration avec la GTZ et l'Institut Goethe (Bourqia et al., 2007), mérite d'être mentionnée ici. Cette étude, menée dans les communes rurales de Beni Meskine et le centre rural de Skhour Rhamna, montre que, au moins dans les localités étudiées, et selon les entretiens conduits et les observations menées, l'émigration et les transferts de fonds n'ont pas entraîné un changement profond dans la représentation et le statut de la femme. Ceci se traduit notamment par le fait que l'argent est envoyé par le mari non pas à sa femme mais à un tuteur, de préférence masculin, qui est souvent le beau-père, le grand frère, la belle-mère, toutes choses qui renforcent la capacité de contrôle social sur la femme.

Pennetti (2007) relate, sur la base d'une étude menée au niveau de la ville de Fquih Ben Salah (région Tadla-Azilal) que l'émigration (vers Italie), qui est une donne structurelle de cette région pauvre, a un fort impact social, économique, spatial et culturel, en particulier sur la situation matrimoniale et la condition des femmes de migrants. Pour comprendre quels sont les éventuels effets de l'émigration masculine sur « l'autonomisation de la femme par rapport au mode de domination masculine traditionnelle » dans la région en question, l'auteur a mené une étude qualitative (entretiens semi-directifs) auprès de 20 femmes âgées de 18 à 50 ans restées à Fquih Ben Salah, que ce soit définitivement (attendant le retour de leurs conjoints) ou provisoirement

---

<sup>13</sup> L'auteur ne donne aucune donnée étayant ses propos qui semblent s'appuyer sur des études et des appréciations qualitatives.

(espoir de regroupement familial)<sup>14</sup>. Comment se transforment les relations de genre au sein de la famille de l'émigré et quelles sont les attentes et espoirs des femmes en termes de gestion des rapports familiaux ? Pour Pennetti (2007), malgré les transferts transmis par les maris, les femmes rencontrent de plus grandes difficultés dans la gestion de la vie quotidienne qu'avant la migration de leurs conjoints, difficultés qui peuvent rester souvent invisibles et méprisés par l'entourage. Les femmes interviewées notent en particulier le manque de moyens de subsistance, y compris pour les enfants, ainsi que la soumission à la belle famille et l'obligation de ne pas sortir. La cohabitation avec la belle famille est le principal problème rencontré par ces femmes, ce qui les pousse à chercher tous les moyens de prendre leur autonomie. Leurs attentes se focalisent alors d'abord sur l'espoir du regroupement familial. Mais lorsque cette perspective s'avère difficile, par exemple lorsque le conjoint est en situation instable ou irrégulière, elles cherchent alors à prendre les commandes du ménage, et surtout à s'autonomiser grâce au contrôle de l'argent envoyé par le mari. Or, « la résistance » de la belle-famille ainsi que sa volonté de contrôler à son tour l'argent du migrant en question, avec ou sans la complicité de ce dernier, peut conduire à l'exacerbation des conflits qui peuvent, in fine, aboutir au divorce. Il a été ainsi noté une forte propension des émigrés à divorcer dans la localité étudiée.

Une note positive est néanmoins soulignée conjointement par van Aleida (2000) et de Haas (2007) : les filles des familles de migrants ont, grâce à l'usage égalitaire par les femmes des transferts reçus, un meilleur accès à l'éducation, ce qui peut préfigurer des changements plus profonds dans l'avenir.

L'étude de Bourqia et al. (2007) montre une autre dimension de la relation entre transferts et genre. Il y aurait une différence entre les différentes vagues migratoires. Les migrants des années 1970-1980 préfèrent que leurs femmes et enfants restent au pays, y compris lorsque des possibilités juridiques et matérielles de regroupement familial existent. La raison en est que, ce faisant, ils pensent les protéger contre les valeurs occidentales perçues comme allant à l'encontre des valeurs traditionnelles. En ce sens, les transferts envoyés par le mari (père) constituent un moyen de garder le contact permanent avec sa femme et ses enfants. En revanche, le lien avec la famille nucléaire s'exprime, pour les vagues migratoires plus récentes, notamment par le regroupement familial.

## **7.2. Quelques remarques d'appréciation**

Les études citées apportent, certes, un éclairage utile sur l'impact des transferts des MRE sur le genre au Maroc, mais un ensemble de remarques restent à relever :

- Il n'existe aucune étude disponible qui soit dédiée à un tel impact au Maroc ;

---

<sup>14</sup> Ces entretiens ont été complétés par d'autres entretiens ouverts avec le président du Tribunal de première instance de Fquih Ban Salah, avec le juge de la Chambre de la famille, et avec la présidente de la Ligue démocratique des droits des femmes.

- Parmi les recherches disponibles, très peu nombreuses sont celles qui adoptent une approche quantitative et représentative, d'où l'impossibilité d'en généraliser les conclusions et les recommandations ;
- Les impacts négatifs sont souvent évoqués, mais rarement évalués de manière précise et rarement étudiés dans leur interaction avec les autres impacts ;
- Les données de l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages, celles de l'INSEA en 2000 n'ont jamais été exploitées pour mesurer ou aider à mesurer l'impact des transferts sur le genre ;
- Les observations sur le volume de fonds envoyés par sexe et sur la proportion d'hommes/femmes qui envoient des fonds pourraient servir pour mesurer à quel point les envois dépendent du niveau de revenus et de la perception des uns et des autres des rôles intériorisés des hommes et des femmes par rapport aux membres de la famille et aux proches restés dans le pays.
- Il existe un autre impact négatif des transferts sur les femmes qui n'est que très peu étudié. C'est le cas lorsque les transferts constituent un motif fort pour les familles et les jeunes femmes pour émigrer, et auquel cas le cadre dans lequel se réalise le projet migratoire (légal ou illégal, mariage blancs, etc.) et le type d'emplois recherchés à l'étranger (emplois peu ou non qualifiés, emploi dans des métiers indécents ou dangereux (domestiques, prostitution, etc.) passent parfois au second plan. Or, les risques sont réels de voir une partie de ces jeunes filles et femmes, surtout les moins instruites d'entre elles, subir de nouvelles formes de dépendance et d'exploitation qui ne réalisent pas vraiment l'égalité avec leurs homologues masculins ni leur autonomisation économique et sociale. Ces jeunes femmes peuvent être très généreuses avec leurs familles restées dans le pays, et l'argent qu'elles envoient est souvent d'un grand secours pour améliorer leur niveau de vie, pour les sortir de la pauvreté, pour financer la scolarité du petit frère ou de la petite sœur, pour soigner les parents et les autres membres de la famille, etc. mais le coût humain, social et même physique (violence, maladies, etc.), pour ces jeunes femmes peut être extrêmement élevé.

## **Conclusions et recommandations**

Les transferts sont une source potentielle importante pour financer le développement, pour aider à atteindre les OMD et pour la protection de l'enfance. Cette potentialité ne peut se réaliser, néanmoins, que sous un certain nombre de conditions, comme elle comporte un certain nombre de risques dont la connaissance reste néanmoins difficiles à mesurer et à maîtriser.

Les conditions en question sont notamment celles relatives aux déterminants de l'utilisation des transferts : rien ne garantit a priori un usage prioritaire des transferts en faveur des objectifs sociaux du développement, en général, et en direction des enfants et des femmes, en particulier. Plus encore, rien ne garantit que les transferts ne portent un certain nombre de préjudices et

d'effets sociaux négatifs comme la dépendance et la non durabilité des envois et de leurs effets positifs.

Que (et comment) peuvent faire les différents acteurs économiques et sociaux, qu'ils soient individuels ou collectifs, publics ou privés, nationaux ou internationaux, pour maximiser l'impact social positif des transferts et pour en minimiser les effets négatifs ? Là est la question centrale du débat sur la relation entre transferts et impact social, du moins dans sa dimension normative et politique.

La littérature théorique et empirique, nationale et internationale, montre le caractère très complexe et hétérogène de l'impact social des transferts sur les enfants et les femmes. Ces impacts semblent souvent ambivalents, positifs par certains côtés, et négatifs par d'autres. Les coûts sociaux de l'émigration et des transferts sont ainsi difficiles à évaluer, d'où l'intérêt d'utiliser, voire de développer, des méthodologies appropriées.

La revue de littérature a permis de voir que, de manière générale, les questions d'impact social des transferts sont très peu étudiées dans le cas du Maroc, au point qu'il n'existe aucune étude qui porte spécifiquement sur l'un de ces impacts ou sur ces impacts ensemble. Par ailleurs, les quelques études qui évoquent de tels impacts sont souvent des recherches empiriques qualitatives et/ou méthodologiquement peu rigoureuses, ce qui en limite le pouvoir explicatif et la prétention à la généralité. Tout ceci fait que ces études sont peu utiles pour éclairer les décideurs publics ou privés.

L'impact social des transferts peut passer par des voies diverses et complexes qui vont de la simple action de transfert individuel du migrant à sa famille, aux actions complexes impliquant les associations de migrants, les associations locales, les autorités locales, les Etats et les bailleurs de fonds nationaux et internationaux. Mesurer l'impact social des transferts c'est aussi tenir compte de cette diversité de voies, et en étudier la complémentarité. Par ailleurs, l'impact des transferts n'est pas nécessairement proportionnel aux sommes envoyées par les migrants, mais est aussi lié à leur capacité de mobilisation des populations et d'autres sources de financement.

La revue de littérature n'a pas seulement montré les apports et limites des études disponibles selon les thèmes étudiés. Elle a permis aussi de voir que d'importantes questions relatives à l'impact social des transferts sont méconnues. On pourrait en citer, à titre d'exemples, les suivantes :

- On ne sait rien sur les enfants restés au pays lorsque les deux parents ont migré. Quel en est l'ampleur ? Dans quelles conditions vivent-ils ? La famille élargie permet-elle de compenser l'absence des parents ou non ? Bénéficient-ils de transferts des parents ? Si oui, comment et qui les gère et dans quelle direction ? Quel est alors l'impact de ces transferts sur leur éducation et leur santé ? Enfin, quel est le coût de l'absence des parents sur le développement des enfants et peut-il être compensé par ces transferts ?

- On ne sait pas s'il existe des femmes migrantes dont le mari et/ou les enfants sont restés au pays ? Quelle est l'ampleur du phénomène et son évolution dans le temps ? Quel est le comportement de ces femmes en matière de transferts et d'orientation des transferts? Quel est l'effet conjoint de ces transferts et de l'absence de la mère sur les enfants ?
- Quel est l'impact différencié des nouvelles responsabilités élargies des femmes dont le mari a migré sur les enfants selon qu'ils soient filles ou garçons ? Les filles ne risquent-elles pas parfois d'être engagées plus fortement dans les travaux domestiques pour soulager les surcharges de travail de leurs mères, au détriment de leur scolarisation ? Les femmes recourent-elles à des employés domestiques pour les aider ou plutôt à leurs enfants, surtout les filles ? Quel est l'effet ici de facteurs comme le montant des revenus, l'analphabétisme, les traditions locales, etc.
- On ne sait pas quel est l'impact des transferts sur les comportements sociaux des enfants à l'école et les réactions qu'ils peuvent susciter de la part des enseignants, des animateurs et des autres enfants, ainsi que les conséquences qui peuvent en découler sur leurs propres performances scolaires.
- On ne sait pas quels sont les effets des transferts sur les ménages non migrants : les transferts peuvent-ils améliorer et/ou détériorer la situation économique et sociale des non-migrants et notamment des femmes et des enfants.

Quelles recommandations faire à la lumière de cette revue de littérature ? Nous avons choisi de privilégier ici non pas des recommandations en termes d'actions politiques mais en termes de recherche et de recherche-action. Ceci est dû au fait qu'il existe de grands besoins d'information et de connaissance en matière d'impact social des transferts, lesquelles constituent un input essentiel de toute action visant à maximiser les impacts positifs et à minimiser les impacts négatifs de ces transferts. Il est possible de résumer ces recommandations dans les points suivants :

### **En matière de revue de littérature**

- Faire un bilan de la littérature sur l'impact social de la migration – et non pas seulement des transferts comme ici - sur l'ensemble des OMD, des droits des enfants et des droits des femmes. Ceci se justifie notamment par le fait que les effets des transferts sont difficiles à évaluer en dehors des autres effets de la migration. Elle se justifie aussi par le fait que ces objectifs et droits humains sont difficiles à séparer et les approcher de manière systémique et intégré s'avère de grand intérêt scientifique et politique ;
- Faire un bilan détaillé des différentes sources d'information statistique, administratives et autres ;
- Faire un bilan détaillé sur les différentes méthodologies liées aux mesures d'impact social des transferts, tant au niveau national qu'international, tant sur le plan des recherches quantitatives que qualitatives.

## **En matière de méthodologie de recherche et d'enquêtes de terrain**

- Nécessité d'élaborer et/ou d'utiliser des méthodologies adéquates permettant de bien mesurer les impacts sociaux des transferts. Les études de panel sont, malgré leurs difficultés logistiques, de grande utilité ici et sont vivement recommandables. D'autres méthodologies peuvent être recommandées et compléter celle-ci.
- Nécessité de faire des études quantitatives et qualitatives ciblées sur les transferts et leurs impacts sociaux, avec des méthodologies rigoureuses et fondées qui tiennent compte des limites soulignées dans la revue<sup>15</sup> ;
- Faire en sorte que, dans la mesure du possible, les enquêtes nationales (de niveau de vie, MICS, etc.) comportent des modules sur les transferts suffisamment élaborés pour répondre aux besoins en données utiles pour mesurer de manière plus fine les différents impacts sociaux ;
- Faire des enquêtes sur les différents champs où la connaissance demeure absente, lacunaire ou partielle, dont la revue de la littérature (et sa conclusion) a donné un aperçu.

## **En matière de préparation de plaidoyers**

Vu l'absence de politiques publiques sur les effets sociaux de la migration et des transferts, un certain nombre de réflexions et d'actions doivent être menées pour préparer le plaidoyer auprès des pouvoirs publics et autres parties concernées. Quelques indications ici :

- Les responsables publics ne se sont pas encore intéressés à la question de l'impact social des transferts. Ils se sont surtout focalisés sur l'impact économique et les moyens éventuels de le maximiser. Il serait utile alors d'analyser les raisons de l'absence de politique en la matière et son effet sur la nature et l'ampleur des impacts en question.
- Il n'existe pas de reconnaissance de l'importance de la question de l'impact social des transferts, encore moins de la spécificité des populations spécifiques que sont les femmes et les enfants (et de leurs droits). Ceci est valable aussi bien au niveau de la recherche académique qu'au niveau des politiques publiques. Des programmes de recherches ciblées sur ces questions doivent être initiés et encouragés et les pouvoirs publics doivent être sensibilisés à ces problèmes et leur importance afin qu'ils engagent des réflexions et des programmes en la matière.
- Le danger en termes de politiques publiques est de continuer à se focaliser sur les impacts économiques des transferts et de considérer que les impacts sociaux ne peuvent être que positifs si les premiers le sont. Les expériences internationales et les théories sur le

---

<sup>15</sup> Dans cette perspective, une enquête exploratoire a été menée suite à la revue de littérature et qui a fait l'objet d'un rapport détaillé dont la synthèse est fournie en annexe.

développement humain et social montrent que les liens de causalité sont loin d'être aussi spontanés que cela et méritent d'être repensés sinon inversés ;

- Il serait illusoire de penser que les transferts et les initiatives partielles et isolées des migrants et de leurs associations puissent financer et outiller le développement des populations (dont notamment les femmes et les enfants) et de leurs régions. Sans une plus grande implication de l'Etat, des collectivités locales et de l'ensemble des parties prenantes, nationales et internationales, surtout en matière d'éducation, de santé et d'accès aux différents services de base, les transferts ne peuvent avoir qu'un effet partiel et relativement temporaire.

Rappelons pour finir que les travaux théoriques et empiriques suggérés ne doivent pas être guidés seulement par des objectifs de pure connaissance mais aussi par des objectifs d'action, l'un de leurs buts ultimes étant d'éclairer les politiques publiques, ou encore celles des ONG, des organismes internationaux, des bailleurs de fonds.

## **Annexe**

### **Rapport de synthèse**

Suite à la revue de littérature, une enquête exploratoire a été menée avec pour objectifs de tester un certain nombre de méthodes et d'hypothèses<sup>16</sup>.

Il convient de noter de prime abord que les résultats de cette enquête ne sont pas généralisables. En effet, non seulement la taille de l'échantillon est limitée pour une telle tentative, mais, de plus, les investigations sont limitées à une seule zone. Cependant, certains résultats rejoignent d'autres travaux menés dans des contextes différents (voir revue de littérature) et méritent d'être approfondis.

L'information obtenue dans le cadre de cette étude pilote pourrait aider à déterminer les obstacles à la mise en œuvre d'une opération rigoureuse d'information en vue d'aplanir ces obstacles. A ce niveau nous avons essayé de vérifier :

- que les termes utilisés dans le questionnaire sont facilement compréhensibles et sans ambiguïté ;
- que l'ordre des questions ne suscite pas de déformation possible ;
- que la forme des questions utilisées permet de recueillir les informations souhaitées ;

---

<sup>16</sup> Les éléments présentés ici résument les résultats de l'enquête, dont une version détaillée fait l'objet d'un document à part : Bensaïd M, Ibourk A., 2008, Impact social des transferts de Marocains résidant à l'étranger : enquête exploratoire, Unicef, Rabat.

- que le questionnaire ne provoque pas le désintérêt des personnes interrogées ; que les redondances introduites dans le questionnaire sont informatives.

## I. Caractéristiques des données collectées

### 1. Taille de l'échantillon

Il s'agit ici d'une enquête auprès d'un échantillon constitué de quelque 200 ménages recevant des transferts de leurs membres de familles installés à l'étranger.

### 2. Les espaces étudiés

Les communes de résidence des ménages enquêtés se trouvent toutes dans la région de Souss Massa Drâa, et plus particulièrement au sein des quatre provinces suivantes : Ouarzazate, Taroudante, Tiznit et Zagora.

Les communes de l'échantillon se situent aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce sont les communes de Taliouine et Taroudante (province de Tardouante), de Tiznit et Tafrouate (province de Tiznit), de Tinghir (Province de Ouarzazate), et de Tazarine (province de Zagora).

## CARTE DE LA REGION SOUSS-MASSA DRAA



### **3. Les grands lignes du questionnaire et de la méthodologie**

Le questionnaire adressé aux ménages se compose de 11 modules, classés entre quatre blocs logiques :

**Module 1** : caractérisation des ménages et des expéditeurs

A- Identification de l'interviewé ;

B- Caractéristiques du ménage.

**Module 2** : mesure des revenus, dépenses et transferts

C- Revenus (hors transferts) et actifs du ménage ;

D- Transferts : structure, évolution et utilisation.

**Module 3** : mesure de l'impact social des transferts

E- Conditions de vie (habitat ; accès à l'eau potable et à l'électricité ; commodités ; nourriture) ;

F- Education ;

G- Santé ;

H- Médias et information.

**Module 4** : questions transversales ou complémentaires

I- Société civile ;

J- Compléments sur le genre ;

K- Questions complémentaires (intention de migrer ; aide à l'émigration ; investissement ; perspectives).

L'impact social des transferts a été mesuré de différentes manières utilisées selon les besoins et les contraintes de données et de coûts.

Une première méthode consiste à utiliser des données rétrospectives. On demande ainsi aux ménages de relater leur situation par rapport à une caractéristique donnée (par exemple, le type de logement) avant et après la migration du parent qui envoie des fonds. Il s'agit là d'une méthodologie de quasi-panels.

La deuxième méthode consiste à utiliser une sorte de groupe témoin ou de contrôle. Etant donné la faible taille de l'échantillon, ce groupe témoin a été constitué de la manière suivante : l'échantillon de l'enquête a été partitionné en deux groupes, selon leur degré de dépendance des

transferts. Les ménages dont les transferts constituent moins de 25% de leurs revenus ont été considérés comme non dépendants des transferts et ceux qui en dépendent à raison de 25% et plus ont été considérés comme dépendants. C'est le premier groupe qui fut utilisé comme groupe témoin.

La troisième méthode consiste, lorsque les données recueillies ou disponibles le permettent, à comparer les résultats de l'enquête avec ceux d'autres enquêtes nationales ou autres. C'est le cas, par exemple, des résultats en termes d'accès à l'eau potable ou à l'électricité que nous avons comparé avec les données du Recensement général de la population et de l'habitat (2004).

Une dernière méthode suivie est celle qui consiste à mesurer l'impact spécifique des transferts. Il s'agit de voir si l'impact des transferts sur, par exemple, l'éducation ou la santé, est équivalent à celui de n'importe quel autre type de changement de revenu (augmentation de salaire, loyer, etc.). Il a fallu alors comparer les comportements de ménages de migrants ayant des niveaux de revenus similaires mais dont les niveaux de dépendance des transferts sont différents. Pour cela, nous avons procédé à la comparaison des comportements des ménages en croisant différentes classes de revenus avec le niveau de dépendance des transferts.

Selon le type de données recueillies, nous avons opté pour telle ou telle méthode.

Sur le plan de l'analyse des données recueillies, une série de techniques bivariées, telles que l'analyse des tableaux croisés avec les tests d'association appropriés (khi-deux, coefficient de contingence, etc.), l'analyse de la variance, la corrélation, ont été mobilisées. A l'instar des techniques descriptives univariées, l'utilisation adéquate des techniques bivariées est dictée par la nature des variables (dépendantes ou indépendantes) impliquées dans l'analyse.

## **II. Quelques résultats**

Les résultats présentés visent simplement à montrer que l'impact social des transferts est souvent sensible et important, et que la méthodologie utilisée permet de le mesurer, même si avec imperfection étant donné les limites objectives et l'étude.

Il ressort de l'enquête le caractère très complexe et hétérogène de l'impact social des transferts sur les enfants et les femmes. Ces impacts semblent souvent ambivalents, positifs par certains côtés, et négatifs par d'autres.

L'impact social des transferts peut passer par des voies diverses et complexes qui vont de la simple action individuelle du migrant aux actions collectives impliquant des acteurs publics et privés (Etat, ONG, bailleurs de fonds nationaux et internationaux). Mesurer l'impact social des transferts c'est prendre en compte de cette diversité et des différentes interactions possibles

L'enquête menée a montré que les transferts permettent de réduire de manière substantielle la pauvreté au sein des ménages enquêtés.

## **Les transferts constituent une part très importante des revenus et des dépenses**

Les transferts monétaires réguliers représentent en 2007 presque la moitié des revenus et des dépenses des ménages enquêtés (49,91% et 49,19% respectivement), ce qui constitue des parts très importantes signifiant la forte dépendance des ménages à cette source de revenu.

En partitionnant les ménages en trois groupes selon leur degré de dépendance des transferts, on découvre que presque la moitié des ménages urbains (48,3%) dépendent d'au moins 50% des transferts dans leur revenu total, soit beaucoup plus que pour les ménages ruraux (23,5%). En revanche, les revenus de la majorité des ménages ruraux (60%) dépendent de 20% à 50% des transferts, soit le double des ménages urbains.

Si l'on convient que des ménages sont dépendants des transferts une fois leurs revenus y dépendent d'au moins 25%, ce sont alors les ménages ruraux qui sont les plus dépendants. En effet, 83,5% des ménages se trouvent dans ce cas contre 78,3% pour les ménages urbains.

Si on applique les mêmes calculs par rapport aux dépenses on obtient que la moitié des ménages urbains (46,3%) dépendent des transferts d'au moins 50% dans leurs dépenses totales, soit beaucoup plus que pour les ménages ruraux (16,5%). Mais les dépenses de plus des deux-tiers des ménages ruraux (69,6%) dépendent de 20% à 50% des transferts, soit le double des ménages urbains.

Si on considère le seuil de dépendance des transferts au niveau 25%, là aussi ce sont les ménages ruraux qui sont les plus dépendants (86,1%) contre 83% pour les ménages urbains.

Sans l'apport des transferts aux revenus, 16,20% de l'ensemble des ménages enquêtés se seraient retrouvés dans la situation de la pauvreté monétaire. En effet, les transferts permettent de faire passer la proportion de ménages pauvres de 72,1% à 55,9%. Autrement dit, 29% des ménages potentiellement pauvres sans les transferts échappent à la pauvreté grâce aux transferts.

Ces résultats confirment les diverses études menées sur le Maroc, tout comme celles menées au niveau international (cf. la revue de littérature). Mais l'enquête exploratoire menée ici utilise non seulement les dépenses des ménages mais aussi leurs revenus, tout comme elle exploite leurs données sociodémographiques.

L'apport des transferts à l'atténuation de la pauvreté est plus avéré en milieu urbain qu'en milieu rural. Grâce aux transferts, 36,9% des ménages urbains potentiellement pauvres échappent à la pauvreté, contre 22,8% pour les ménages ruraux<sup>17</sup>. Ceci s'explique notamment par le fait que les ménages urbains reçoivent des montants de transferts plus élevés que les ménages ruraux, d'autant plus que la taille des ménages y est plus faible. Il pourrait s'expliquer aussi par l'effet des autres dimensions agissant sur la réduction de la pauvreté non monétaire, plus accessibles en milieu urbain qu'en milieu rural, ainsi qu'à une meilleure disponibilité d'emplois rémunérés dans les villes, etc.

---

<sup>17</sup> Le test de Khi-deux montre qu'il existe une relation d'interdépendance entre les deux variables.

En matière d'éducation, les transferts contribuent de manière substantive à financer l'éducation des enfants, voire à améliorer leur niveau de scolarisation. Mais des effets négatifs sont notés qui proviennent de l'éloignement de l'un des deux parents (généralement le père), et qui causent des problèmes de suivi, de communication et de négligence, aboutissant à la baisse des performances scolaires et parfois à l'abandon de l'école. Même si les transferts sont utilisés pour parer à ces problèmes, ils ne peuvent suffire à compenser l'absence ou la défaillance des parents ou de l'un d'entre eux. Il s'agit là d'un problème épineux qui est quasiment absent de l'agenda des recherches académiques et des politiques publiques, malgré son importance pour le développement et l'avenir des enfants concernés.

Presque tous les ménages utilisent les transferts pour financer l'éducation. L'écrasante majorité des ménages enquêtés (91%) déclarent utiliser les transferts reçus de l'étranger pour financer l'éducation des enfants.

Les ménages consacrent une part importante des transferts reçus aux dépenses liées à l'éducation de leurs enfants. Mais de grandes variations existent entre ces ménages. En effet, les résultats de l'enquête montrent que :

- 28,3% des ménages enquêtés consacrent 10% à 20% des transferts reçus à l'éducation de leurs enfants ;
- 44,6% en consacrent entre 20 et 30% ;
- 18,5% en consacrent entre 30% et 40%.

On constate alors que presque la moitié des ménages (44,6%) consacrent entre 20% et 30% des transferts aux dépenses d'éducation, ce qui indique un fort impact des transferts sur le financement de l'éducation des enfants de migrants.

Ainsi, les ménages qui dépendent plus des transferts ont tendance à réserver une part plus importante des sommes reçues pour financer l'éducation des enfants. En effet, plus des trois-quarts de ces ménages (76,3%) consacrent au moins 20% des transferts reçus à l'éducation, ce qui n'est le cas que de 58,8% des ménages non dépendants.

Les ménages dont les migrants ont des niveaux supérieurs et ceux qui sont sans diplôme consacrent des parts de transferts à l'éducation plus faibles que les migrants ayant des diplômes de niveau primaire ou secondaire. Ceci reflète probablement les liens complexes entre niveaux d'éducation, niveaux de revenu et dépenses de revenu. Les ménages de migrants de niveau supérieur consacrent de faibles parts à l'éducation probablement du fait que leurs ménages sont à la fois de faible taille et de faible dépendance économique, alors que dans le cas des sans diplôme la faiblesse de la part s'expliquerait plutôt par de fortes propensions consacrées aux besoins de consommation. Pour ce qui est des ménages de migrants ayant des diplômes primaires ou secondaires, les proportions plus élevées de transferts consacrées à l'éducation semblent refléter une certaine volonté d'investir dans le capital humain des enfants, probablement dans la perspective de migration des enfants une fois atteint le baccalauréat (ou un niveau supérieur).

Aux transferts en numéraire s'ajoutent les transferts en nature dont une partie est composée d'éléments qui ont partie liée avec l'éducation. Ainsi, les fournitures scolaires reçus sous forme de transfert en nature concernent une partie importante des ménages enquêtés. En effet, ce sont les deux-tiers des ménages (66,7%) qui ont déclaré avoir reçu des fournitures scolaires sur la période 2003-2007. C'est même le type de transfert en nature qui revient en deuxième place dans les réponses des ménages, juste après les vêtements (80,6% des ménages).

D'autres transferts en nature peuvent avoir un impact sur l'éducation des enfants, qu'il s'agisse de la disposition d'un ordinateur (17,9% des ménages) ou encore d'un moyen de locomotion, comme les vélos (48,8% des cas) et les motos (11,4% des cas).

La contribution des transferts dans les dépenses relatives à l'éducation des enfants est assez élevée, atteignant 16,76% annuellement sur la période 2003-2007, et elle est pratiquement la même chez les ménages ruraux et urbains. Pour 2007, une légère différence apparaît mais qui reste peu significative.

Plus la part des transferts dans le revenu des ménages augmente plus une part plus importante des dépenses d'éducation est financée par ces transferts. Ainsi, la contribution des transferts aux dépenses d'éducation est plus faible au sein des ménages qui sont peu dépendants des transferts que pour les ménages qui en dépendent plus<sup>18</sup> (18,30% contre 19,98%, respectivement). Cependant cette relation est peu significative.

Indiquons tout d'abord que presque le cinquième des enfants est non scolarisé, avec une meilleure situation (statistiquement non significative) entre milieu urbain et milieu rural.

L'examen des liens entre la part des transferts dans les dépenses d'éducation et la non scolarisation montre l'existence d'une corrélation négative, statistiquement très significative, entre les deux. C'est dire que les transferts jouent un rôle positif certain dans la réduction de la non scolarisation et, probablement aussi, du travail des enfants.

Pour apprécier cela autrement, il est utile de comparer les comportements des ménages qui dépendent des transferts avec ceux qui n'en dépendent pas. En effet, les tests réalisés indiquent que les ménages qui dépendent des transferts (à plus de 25% de leurs revenus) ont un pourcentage d'enfants non scolarisés (16,75%) beaucoup plus faible que ceux qui n'en dépendent pas (27,7%). Autrement dit, la proportion d'enfants non scolarisés est 1,65 fois plus élevée dans les ménages non dépendants des transferts que dans les dépendants.

Sans les transferts reçus une partie des enfants n'auraient pas pu être scolarisés (dont la proportion est néanmoins difficile à estimer). Plus encore, étant donné que l'une des principales raisons de la non scolarisation des enfants au Maroc est la pauvreté, une partie au moins des ménages qui, grâce aux transferts, échappent à la pauvreté ou qui en réduisent la sévérité, n'obligent plus les enfants à travailler que ce soit au sein dans le cadre des affaires dirigées par le

---

<sup>18</sup> Rappelons que les ménages peu dépendants des transferts sont ceux dont les transferts ne dépassent pas 25% de leurs revenus.

chef du ménage (ou un autre membre), à titre d'aide familial, ou à l'extérieur à titre d'apprentis ou de salariés. C'est dire qu'avec la pauvreté, ce ne sont pas seulement les frais scolaires qui constituent une charge parfois difficile à assumer faute de revenus suffisants. C'est surtout le coût d'opportunité des activités alternatives à la scolarisation qui devient très élevé, ne serait-ce qu'à court terme : les revenus tirés du travail des enfants peuvent constituer une motivation importante de la mise au travail des enfants au détriment de leur scolarisation. Dans le monde rural, c'est moins la recherche d'un revenu supplémentaire qui est visée que l'épargne de dépenses salariales : en recourant à la force de travail des enfants du ménage au titre d'aides familiales, les agriculteurs économisent les éventuels salaires qu'ils auraient été obligés de déboursier s'ils avaient engagé des adultes (ou même autres enfants).

En matière d'accès à l'eau potable et à l'électricité, tout comme la disposition d'autres facilités nécessaires dans un logement décent, les transferts semblent avoir un fort impact positif. Ainsi, les taux d'accès des ménages de migrants (de l'enquête) à l'eau potable sont largement supérieurs aux moyennes nationales et régionales (respectivement 74,1%, 57,5% et 60,9%<sup>19</sup>). Le même ordre d'écart a été constaté en matière d'électricité.

Par ailleurs, les ménages dépendants des transferts ont des taux d'accès à l'eau potable et à l'électricité supérieurs à ceux des ménages non dépendants. Ainsi, 75,5% (92,3%) des ménages dépendants ont accès à l'eau potable (à l'électricité) contre 71,9% (84,2%) pour les ménages non dépendants.

Les effets d'une telle amélioration sont déterminants sur la santé et les conditions de vie de l'ensemble des membres des ménages, et plus particulièrement au niveau des enfants et des femmes. Tout ceci permet de diminuer fortement certaines maladies infantiles (diarrhée, typhoïde, ...), participant de l'amélioration de leur état de santé. Il permet aussi d'épargner aux jeunes filles et aux femmes de dures corvées qui peuvent leur prendre parfois des heures et qui ont des conséquences négatives sur leur vie au quotidien et sur leur santé. Ce faisant, plus d'opportunités s'offrent à ces jeunes filles de se scolariser. Un meilleur accès à l'eau potable, grâce aux transferts, a donc un effet positif non seulement sur les conditions de vie et la santé des enfants et des femmes mais aussi sur l'éducation des enfants et en particulier les jeunes filles.

En matière de nutrition le constat qui émerge de l'enquête est que les ménages consacrent des parts très élevées des transferts pour subvenir aux besoins de consommation. En effet, presque les deux-tiers des ménages (63%) consacrent au moins 30% des transferts reçus à ce genre de dépenses.

Concernant la santé, l'impact des transferts est avéré tant directement par l'utilisation des transferts pour répondre aux besoins de santé qu'indirectement à travers les autres dimensions (accès à l'eau potable, proximité des centres de soins, sensibilisation via les ONG, etc.). Ainsi, les réponses des ménages enquêtés montrent que 78,8% des ménages enquêtés consacrent 10% à 20% des transferts reçus pour des dépenses de soins de santé et 18% des ménages en consacrent

---

<sup>19</sup> Même si les données nationales et régionales utilisées ici datent du recensement de la population de 2004 les grandes différences constatées indiquent que la comparaison peut être tenue.

entre 20% et 30%. De même, les transferts d'argent semblent favoriser la transformation des comportements des ménages en matière de santé. Ainsi, si 67,3% des ménages utilisaient des médicaments traditionnels avant de commencer à recevoir des transferts, ils ne sont plus que 28,2% à continuer à le faire après. La proportion des ménages qui recourait à l'automédication en demandant des médicaments chez les proches ou les voisins a baissé de 8,6% à 1,6%. La visite de médecins spécialistes est une autre pratique qui commence à se généraliser puisqu'elle concerne aujourd'hui 38,3% des ménages après avoir été limitée à 8,6% auparavant.

L'accès aux médias et à l'information est lui aussi largement amélioré par rapport au reste de la population, ces moyens étant utilisés à la fois pour communiquer avec le parent migrant que pour des fins éducatives ou d'information.

Enfin, les relations de genre ne montrent pas de véritables changements, le seul point positif avéré étant la réduction de l'écart entre les filles et les garçons en matière de scolarisation, alors que les femmes restées dans le pays souffrent de l'alourdissement des charges familiales en l'absence du mari.

### **III. Quelques perspectives**

L'objectif assigné à cette investigation est de mesurer quelques éléments d'impact social des transferts de fonds des MRE sur la communauté des migrants, en général, et sur les enfants et les femmes, en particulier, et de tracer des pistes d'amélioration de tel impact.

Les objectifs spécifiques de l'étude se déclinent en deux composantes : une composante descriptive relative à l'évaluation de l'impact et une autre, normative, qui concerne les implications en matière de politiques économiques et sociales, mais aussi en matière de politique de recherche.

L'étude permet d'identifier les domaines d'amélioration de la situation des enfants et des femmes suite aux transferts des MRE. Les dimensions identifiées pour mesurer l'impact social des transferts sur les enfants et les femmes sont :

- la réduction de la pauvreté ;
- l'éducation, y compris l'éducation non formelle et la formation professionnelle ;
- la nutrition et la santé ;
- l'accès à l'eau potable et à l'électricité, et autres conditions de logement ;
- l'accès à l'information et aux médias ;
- les relations de genre.

Sur le plan méthodologique, l'étude quantitative devrait mobiliser les techniques expérimentales et quasi-expérimentales. Cette méthode qui vise à déterminer des éléments significatifs

permettant de se prononcer sur les résultats attribuables aux effets des transferts, consiste à comparer deux groupes identiques en tous points sauf que l'un d'eux bénéficie des transferts alors que l'autre constitue le groupe témoin. Sous l'hypothèse de l'équivalence parfaite, toute différence observée entre les deux groupes est attribuée aux transferts.

Les techniques expérimentales d'évaluation peuvent se faire soit par le biais des modèles expérimentaux probabilistes, soit par les modèles quasi-expérimentaux, soit par l'intermédiaire des modèles implicites. Etant donné qu'il est possible de constituer aléatoirement les groupes à étudier, l'approche que nous proposons dans ce cas est celle des modèles expérimentaux probabilistes. L'échantillon sera stratifié pour permettre de tenir compte des spécificités des groupes.

Notons que bien que l'évaluation de l'impact des transferts soit basée sur la comparaison entre la population bénéficiaire et un échantillon témoin, il serait utile aussi, pour certaines questions qui s'y prêtent, d'adopter la démarche de l'évaluation rétrospective en interrogeant le bénéficiaire sur leur situation avant et après les transferts.

Les données quantitatives à collecter devraient être analysées par la combinaison des méthodes de description multidimensionnelle (classification automatique et analyse factorielle) et des méthodes économétriques appropriées. Par ailleurs, pour enrichir l'interprétation des résultats de cette approche quantitative, la production de données qualitatives s'impose.

L'approche proposée consiste finalement en une évaluation visant essentiellement à constituer une idée précise sur les impacts sociaux des transferts, principalement sur les attitudes et les comportements des ménages bénéficiaires. Cette évaluation qui se veut objective, d'une portée pratique qui puisse permettre l'amélioration des actions actuelles et à venir est tributaire de la rigueur de la méthodologie adoptée pour ce faire.

## **Bibliographie**

ADAMS R.H., 2004, "Remittances and Poverty in Guatemala", World Bank Policy Research Working Paper, n° 3418.

ADAMS R.H., 2005a, "International Remittances and the Household: Review of Global Evidence", paper presented to the African Economic Research Consortium, Nairobi, Kenya.

ADAMS R.H., 2005b, "Remittances, household expenditure and investment in Guatemala", Policy research Working Paper 3532, Washington, D.C., The World Bank.

ADAMS R.H., 2006a, "Migration, Remittances and Development: The Critical Nexus in The Middle East and North Africa", United Nations Expert Group Meeting on International Migration and Development in The Arab Region Population Division Department of Economic and Social Affairs, United Nations Secretariat Beirut, 15-17 May 2006.

ADAMS R.H., 2006b, “Do remittances reduce poverty?”, id21 insights, <http://www.id21.org/insights/insights60/art01.html> (consulté le 10 nov. 2007).

ADAMS R.H., PAGE J., 2003, “International migration, remittances and poverty in developing countries”, World Bank Policy Research Working Paper No. 3179, Washington, D.C.

ADAMS R.H., PAGE J., 2005, “Do International Migration and Remittances Reduce Poverty in Developing Countries?” World Development 33(10), p. 1645-1669.

AGUNIAS D. R., 2006, “Remittances and Development: Trends, Impacts, and Policy Options – A Review of the Literature”, Migration Policy Institute.

AÏT HAMZA M., 1988, « L’Emigration, facteur d’intégration ou de désintégration des régions d’origine », in Le Maroc et la Hollande, Rabat, Université Mohammed V, p. 161-175.

AÏT HAMZA M., 1995, « Les Femmes d’émigrés dans les sociétés oasiennes », in Le Maroc et la Hollande, Rabat, Université Mohammed V, p. 159-169.

ALAMI MCHICHI H., 2007, « Genre et migration internationale : questions relatives à la contribution des migrantes au développement », réunion ad hoc d’experts : Migration internationale et développement en Afrique du Nord, Rabat, 19-20 mars 2007, CEA, Bureau Afrique du Nord.

AMAHAN A., 1998, « La face humaine de la pauvreté », Economic Development and Poverty Reduction Workshop, Mediteranean Development Forum.

AMAHAN A., 2005, Le village des Aït Iktel, Rapport sur les 50 ans de développement humain au Maroc, Rabat.

BANQUE MONDIALE, 2003, Sustainable Development in a Dynamic World, Washington DC, World Bank Group.

BANQUE MONDIALE, 2007, Se soustraire à la pauvreté au Maroc, Washington DC, Groupe de la Banque mondiale.

BEINE M., DOCQUIER F., RAPOPORT H., 2003, “Brain Drain and Growth in LDCs: Winners and Losers”, Paper presented at the European Economic Association Congress, August 2001.

BENCHERIFA A., 1996, « L’impact de la Migration Internationale sur le Monde Rural Marocain », Séminaire sur “La Migration Internationale”, 6-7 juin 1996. Rabat: CERED, 403-29.

BENTALEB N., 2005, « Co-développement au Maroc : l’expérience de Migration et Développement », Institut Européen de la Méditerranée.

BERRIANE M., 1996, « Migration Internationale et Extension du Cadre Bâti : le Cas des Villes du Maroc Nord », Séminaire sur “La Migration Internationale”, 6-7 juin 1996. Rabat: CERED, 365-401.

BERRIANE M., 2003, « Les Marocains résidant en Allemagne », in Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger (éd.), 2003, p. 21-49.

BOURCHACHEN J., 2000, « Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté : cas du Maroc », communication au colloque de l'International Association for Official Statistics : « Statistique, développement et droits de l'homme », Montreux 4-8 septembre 2000.

BOURQIA R et al., 2007, « Etude exploratoire sur l'émigration et ses impacts socio-culturels sur la société locale », in KHACHANI (éd.), p. 151-225.

BRYANT, J., 2005, “Children of International Migrants in Indonesia, Thailand, and the Philippines: A Review of Evidence and Policies”, Innocenti Working Paper No. 2005-05. Florence, UNICEF Innocenti Research Centre.

BUGAMELLI M., PATERNÒ F., 2005, “Do Workers' Remittances Reduce the Probability of Current Account Reversals?” World Bank Policy Research Working Paper No. 3766 (Washington, DC: The World Bank, November 2005).

CHAABITA R., 2007, « Les transferts de fonds des résidents Marocains en Europe : Impacts et déterminants », Réunion ad hoc d'experts « Migration internationale et développement en Afrique du nord », 19-20 mars, CEA, Rabat.

CHAMI, R., FULLENKAMP C., JAHJAH S., 2003, “Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development?”, IMF Working Paper No 03/89, International Monetary Fund.

CHARBIT Y. ET BERTRAND C., 1985, « Les enfants de migrants restés ou revenus dans les pays d'origine du bassin méditerranéen », Revue européenne des migrations internationales, Volume 1 , Numéro 1 , p. 81-102.

CHARBIT Y, BERTRAND C., 1986, « Enfants, familles, migrations dans le bassin méditerranéen », Population, 1, p. 123-130.

CHARFI A., 2007, « Le rôle des émigrés dans la dynamique des associations de développement rural au Maroc », Réunion ad hoc d'experts : « Migration internationale et développement en Afrique du nord », 19-20 mars, Commission économique pour l'Afrique, Rabat.

CORONEL F.K., UNTERREINER F., 2007, “Increasing The Impact of Remittances on Children's Rights”, Philippines Paper, Global Policy Section (Unicef) & Special Unit for South-South Cooperation.

CORTÉS R., 2007, Remittances and Children's Rights: An Overview of Academic and Policy Literature, Unicef.

CORTÉS R., 2007, Remittances and Children's Rights: An Overview of Academic and Policy Literature", Working Paper, Unicef.

COURBAGE Y., 1995, "Fertility Transition in the Mashriq and the Maghrib: Education, Emigration, and the Diffusion of Ideas", in OBERMEYER C.M. (ed), Family, Gender and Population in the Middle East: Policies in Context, Le Caire, The American University in Cairo Press.

COX-EDWARDS A., URETA M., 2003, "International migration, remittances, and schooling: Evidence from El Salvador", Journal of Development Economics, Special Issue, 72 (2), 429-61.

DE HAAS H., 2003, Migration and Development in Southern Morocco. The Disparate Socio-Economic Impacts of Out-Migration on the Todgha Oasis Valley. Unpublished PhD Thesis, Radboud University, Nijmegen.

DE HAAS H. 2006, "Migration, remittances and regional development in Southern Morocco", Geoforum, p. 565-580.

DE HAAS H. 2007, "The impact of international migration on social and economic development in Moroccan sending regions: a review of the empirical literature", IMI, University of Oxford.

FADLOULLAH, A., A. BERRADA ET M. KHACHANI, 2000, *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux: rapport national - Le Maroc*, Luxembourg, Eurostat Working Papers: 3/2000/E/no. 6.

FALEH A., GARTET A., HAJ ALI O., HAJOUJ A., 2002, « Profil socio-démographique et investissements des émigrés de Sidi Boutmine (Maroc) en Espagne », Papeles de Geografía, 36, 45-58.

FARGUES P., 2004, "The Global Demographic Benefit of International Migration: A Hypothesis", Fifth Mediterranean Social and Political Research Meeting, March. Florence and Montecatini, European University Institute.

FNUAP, 2006, Etat de la population 2006 - Vers l'espoir : les femmes et la migration internationale, NU, New York.

FONDATION HASSAN II POUR LES MAROCAINS RESIDANT A L'ETRANGER, 2005, Marocains de l'extérieur et développement : pour une nouvelle dynamique de l'investissement, Publication de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, Rabat.

GIULIANO P., RUIZ-ARRANZ M. 2005, Remittances, Financial Development, and Growth, IMF Working Paper No. 05/234, IMF: Washington, DC.

HAMDOUCH B., 2005, « Les effets économiques de la migration internationale au Maroc », in ALAMI MCHICHI et al. (éds), *Le Maroc et les migrations*, Rabat, Fondation Friedrich Ebert.

HAMDOUCH B., 2007, « L'utilisation des remises d'épargne au Maroc », Séminaire international : « Remises d'épargne des migrants : expériences et perspectives », 19-20 juillet.

HAMDOUCH B. et al., 2000, *Les Marocains résidant à l'étranger : une enquête socio-économique*, Editions INSEA, Rabat, 2000.

HAUT COMMISSARIAT AU PLAN, 2007, *Croissance économique et développement humain : éléments pour une planification stratégique 2007-2015*, HCP, Rabat.

HILDEBRANDT, N., 2004, *The Effects of Migration on Child Health in Mexico*, Honor Thesis, Stanford University.

HILDEBRANDT, N., MCKENZIE D., 2005, "The Effects of Migration on Child Health in Mexico", World Bank Policy Research Working Paper, n° 3573.

INSTRAW et IOM, 2000, *Temporary Labour Migration of Women. Case Studies of Bangladesh and Sri Lanka*, República Dominicana, INSTRAW and IOM.

KANDEL W., 2003, "The Impact of U.S. Migration on Mexican Children's Educational Attainment", in COSIO M. et al. (eds), *Education, Family and Population Dynamics*, CICRED, Paris, p. 305-328.

KATSELI L.T., LUCAS R., XENOGIANI T., 2006, "Effects of Migration on Sending Countries: What Do We Know?", Development Center, OCDE.

KHACHANI M., 2002, "Dialogue on Migration Cooperation in the Western Mediterranean", Synthesis document thematic panel "Links Between Migration and Development". Geneva: ILO.

KHACHANI M., 2005, « Migration, transferts et développement au Maroc », Rapport de recherche, CARIM, Institut universitaire européen, Badia Fiesolana.

KHACHANI M., 2007, « Les transferts des migrants en Afrique du Nord », Réunion ad hoc d'experts « Migration internationale et développement en Afrique du nord », 19-20 mars, CEA, Rabat.

KHACHANI (éd.), 2007, *L'impact de la migration sur la société marocaine*, AMERM-GTZ-Goethe Institute, Rabat.

La Lettre de Migrations et développement, 2006, « 2006 : M&D en onze projets », n° 11, décembre.

LACROIX, T., 2005, *Les réseaux marocains du développement*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

LAZAAR M., 1987, « Conséquences de l'émigration dans les montagnes du Rif marocain », Revue européenne des migrations internationales, 3 (1-2), p. 97-114.

LINDLEY A., 2006, "The Influence of Migration, Remittances and Diaspora Donations on Education in Somali Society", in MAIMBO S.M. (ed.), Remittances and Economic Development in Somalia, Social Development Papers, n° 38, p. 9-18.

LOPEZ-CORDOVA E., 2006a, "Globalization, Migration and Development: The Role of Mexican Migrant Remittances", Washington, DC, Inter-American Development Bank, January.

LOPEZ-CORDOVA E., 2006b, "Improving Education and Health", id21 insights, January.

LOPEZ-CORDOVA E., Olmedo A., 2006, "International Remittances and Development: Existing Evidence, Policies and Recommendations", Occasional Paper n° 41, INTAL & ITD.

LU Y., TREIMAN D.J., 2007, "The Effect of Labor Migration and Remittances on Children's Education among Blacks in South Africa", California Center for Population Research, On-Line Working Paper Series.

LUCAS R., STARK. O., 1985, "Motivations to remit: Evidence from Botswana", Journal of Political Economy, 93 (5), p. 908-913.

MAHLER S.J., 2006, "Gender Matters", ID 21 Insights 60, January.

MCKENZIE, D.J., 2005, "Beyond Remittances: The Effects of Migration on Mexican Households", in SCHIFF M., ÖZDEN Ç. (eds.), International Migration, Remittances, and the Brain Drain, World Bank, Washington, D.C.

MCKENZIE, D.J., RAPOPORT H., 2005, "Migration Networks, Migration Incentives and Education Inequality in Rural Mexico", Paper presented at the Inter-American Development Bank .Economic Integration, Remittances and Development. Conference.

MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT, 2003, Clefs de notre dynamique, Marseille et Taroudant.

NADIF M., 2005, « Migration et développement au Maroc : quelles perspectives ? », Communication devant le parlement européen, mars.

NADIF M., 2007, « Les implications économiques et sociales de l'émigration », in Khachani (éd.), p. 135-142.

OECD, 2005, Migration, Remittances and Development, Paris, OECD.

ORMES, 2006, Population, développement et environnement dans le Souss-Massa, rapport final, projet Pripode, université Ibn Zohr, Agadir.

ÖZDEN Ç., SCHIFF M. (eds), 2006, *International Migration, Remittances, and the Brain Drain*, Washington, DC: The World Bank; New York: Palgrave Macmillan, 2006.

PENNETTI E., 2007, « Les victimes de l'émigration : analyse de la situation des femmes marocaines dont les époux ont émigré en Italie – cas de la population féminine de la localité de Fquih Ben Salah », Università di Foggia/Puglia.

PNUD, 2007, *Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008*, New York et Paris, Editions La Découverte.

RAMÍREZ C., DOMÍNGUEZ M. G., MORAIS J.M., 2005, *Crossing Borders: Remittances, Gender and Development*, United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women (INSTRAW) Working Paper, June.

RANIS G., STEWART F., 2007, "Dynamic Links between the Economy and Human Development" in Ocampo J. et al. (eds) *Policy Matters: Economic and Social Policies to Sustain Equitable Development*, Zed Books Ltd., London, 2007, p. 32-52.

RAPOPORT H., DOCQUIER F., 2005, "The Economics of Migrants' Remittances", IZA Discussion Paper No. 1531, Bonn, Germany: Institute for the Study of Labor, <ftp://repec.iza.org/RePEc/Discussionpaper/dp1531.pdf>.

SOUDI K., TETO, A., 2003, "Contribution of Remittances from Moroccans Residing Abroad to Poverty Reduction: Comparative Analysis of Different Sources of Remittances: The Case of Morocco", Regional Conference on Arab Migration in A Globalized World, Cairo, Egypt, 2-4 september.

SOUDI K., TETO, A., 2004, « Contribution des transferts des Marocains resident à l'étranger à la réduction de la pauvreté : analyse comparative entre différentes sources des transferts – cas du Maroc », Fifth Mediterranean Social and Political Research Meeting, Florence, 24-28 mars.

VAN ROOIJ A., 2000, *Women of Taghzoute: The Effects of Migration on Women left Behind in Morocco*, IMAROM working paper series no. 12. Amsterdam: University of Amsterdam.

YANG D., 2004, "How Remittances Help Migrant Families", University of Michigan.

ZAOUJAL N., 2006, « Rôle des transferts dans l'atténuation de la pauvreté au Maroc », CRDI, Ottawa (projet MIMAP-Maroc).







For more information, please contact:

The United Nations Children's Fund (UNICEF)  
3 United Nations Plaza, Policy, Advocacy and Knowledge Management  
New York, NY 10017, USA

E-mail: [workingpapers@unicef.org](mailto:workingpapers@unicef.org)  
Website: [www.unicef.org/policyanalysis](http://www.unicef.org/policyanalysis)